

DUSTERNAUWE. Henri van *Dusternaib* jure de ne jamais rien entreprendre contre Gérard de Clèves et de la Mark, 1417 : même écu. L. : *S Heynrich van . . . er. au* (Duss., *Clèves-Mark*, N° 751).

DUTTENSTORP, voir **Berg** (comtes).

DUUZENKOVEN (Winand van), chev., s'inféode au comte de Luxembourg et, moyennant 200 petits florins, lui assigne une rente sur son allen de 60 journaux, à *Duitzenkoven*, 1344 : deux fasces échiquetées, surmontées de trois étoiles. L. : . . . *nandi de Duizinhovin milit'* (*Lux.*, c. III, l. IX, N° 9).

Duvel, voir **Issum**.

DUVEN (Henri van der) et Rolf van der *Honsburch* (et *Hondsborch*?) (ne scelle pas) reçoivent, du Brabant, un acompte de 86 vieux écus, pour leurs services de guerre (contre la Flandre), 8 juillet 1357, et un autre, de la même somme, par la ville de Hérenthals, le 13 du même mois : trois oiseaux (colombes), accompagnés au flanc s. d'une lettre h. L. : ✠ *S' Henrici de Deven* (B., Nos 1211, 1244).

Duven zoon (Jan), échevin d'Amsterdam, 1547 : une marque de marchand. L'écu suspendu à un cheval galopant à d. (N.-D., Anvers, fonds *ter Sali-gherhaven*) (Fig. XVII).

E

Edam. La ville d'*Edamme* sc. une lettre à la comtesse de Hollande, 1361 : dans le champ du sceau, un bœuf en arrêt, surmonté de trois étoiles, rangées en bande. L. : ✠ *Sigil . . . pidi de Edam* (*Holl.*).

Edelbamt. Maître Philippe van der *Eelbamt*, échevin de Saint-Trond, 1587 : une fasce. C. : une tête et col de bœuf (Ord.) (voir **Vilters**).

— (Jean van der), échevin *illeg*, 1622, 7, 37 : mêmes écu et C., celui-ci chargé d'une fasce (Ord. et S.-T., c. 2).

— (Philippe van der), écoutète de l'évêque de Liège, à Saint-Trond, 1635, 53 : une fasce. C. : une tête et col de bœuf (Ord. et S.-T., c. 13).

— (Georges van der), échevin *illeg*, 1638, 53, 8 : mêmes écu et C. (Ord., et S.-T. c. 43).

— (Jean van der), échevin *illeg*, 1653 : mêmes écu et C. (S.-T., c. 13).

D'après l'armorial de Saint-Trond, l'écu est d'argent, la fasce de sable. C'est à tort que SALDRAY (HENRICOURT, *Miroir des Nobles*, p. 65) attribue à Edelbamt : de gueules, semé de fleurs de lis d'or. C'est le blason des *Wotrenge*, auxquels il donne, par contre, l'écu des Edelbamt.

Edelhere (Jean), échevin de Louvain, 1316, 8, 20 : un sautoir échiqueté, accompagné en chef d'un besant, ou tourteau. L. : ✠ *S' Iohis Edelhere scab loe* (M. Rouffart; S.-Pierre. A. G. B., et Mal.)

— *Franco dictus Edelhere*, échevin de Louvain, 1338 (n. st.) : trois fleurs de lis, p. c. ; au fr.-q. broch., plain. L. : . . . *Franconis Ede* (S.-G.).

— (Francon), le jeune, échevin *illeg*, 1354 (n. st.) : trois fleurs de lis, p. c. ; au fr.-q. broch., chargé de

trois pals ; au chef de quartier plain. L. : ✠ *S' Franconis Edelhe' iunior lovani'* (S.-G.).

Edelhere (Francon), jadis prisonnier à Basweiler, sous le sire de Rotselaer ; i. t. : 350 2/3 mout., 1374 : trois fleurs de lis, p. c. ; au fr.-q., coupé ; au 1^{er}, un sautoir engrêlé (!), accompagné en chef d'une feuille de tilleul, sans tige, renversée ; au 2^d, trois pals. L. : ✠ *S' Franconis Edeleere* (B.) (Pl. 6, fig. 133) (voir **Putte**).

Edelkind. Jean *Edelkynt*, échevin de Cologne, sc. le testament de *Mettelgyn Butgens* (Butkens), 1498 : une fasce, chargée d'une tête tortillée, posée de face, ladite fasce accompagnée de trois (2, 1) annelets. C. : un buste d'enfant (Duss., *Testam. de Col.*, N° 1139).

— Jean *Edelkymndt*, greve de Cologne, 1513 : même écu, mais la tête de profil (Duss., *Col.*, 938).

Ederen (Adam van), chev., sc. des actes de Jean van *Eylo*, 1349, et du duc de Juliers, 1361 : trois triangles G. : une tête et col d'homme barbu, coiffé d'un chapeau de tournoi, iss. d'une cuve, terminée en volet aux armes de l'écu. L., 1349 : *S . . . de Ederen milit* (Duss., Commanderie de Biesen, N° 55, et *Col.*, N° 846).

Edwards, dit Trevor (Thomas-Evrard), sgr de Santbergen et *Rennegelst* (Reninghelst ?), échevin de Bruxelles, 1699 : taillé ; au lion broch. Cq. cour. C. fruste (M. Léon van der Elst).

Ee (Adrien van der) et Jean, sgr. de *Wiltham* (*1^o loco*), décl. qu'un mariage a été *ondersproeken ende gesloten* entre Jean Meeux van Overijsche et Marguerite van der Ee, parente (*nichte*) dudit

Adrien, 1439; maître Adrien van der Ee, secrétaire du duc de Brabant et conservateur de ses chartes et privilèges, 1439: un chevron, accompagné de trois lettres E et un lambel broch. S. et T.: une licorne et une d^{lle}. (J. C. B., c. 111); secrétaire dudit duc, 1446: même écu, sans lambel. C.: une licorne iss. T. d.: une d^{lle}. L.: *S' Adriani van der Ee* (B.) (voir **WITTEM**).

Ee (Georges *de*) reçoit des rentes sur l'espier de Bruges, pour Jacques de *Winghene* (Wijngene), sgr. de Coolscamp et d'Assebrouck, 1452, puis pour *Eulaert de Clarout* (Claerhout), sgr. des mêmes lieux, 1454, 6: une bande oncée. L.: *S' Iooris van der Ee* (C. C. B., Acquits de Lille, l. 278 et 379).

L'acte de 1456 porte cette orthographe: *Eulaerd de Claeroudt*.

Eede (Jehan *de le*) et Nicolas van Bonem, commis par Thomas van *Soenvelt*, bailli de Bruges, font l'inventaire des tonneaux de vin de Poitou, etc., jetés à la côté de l'île de Cadzand et provenant du naufrage d'une *barge*, appartenant à Lopez Fernandez, maître *marinier* espagnol, 1398; dit sceller de son propre scel: trois (2, 1) moutons, en arrêt, et une bordure engrêlée. L.: *van den Bolsche* (*Bos-sche*?) (Ibid., l. 38) (voir **HEEDE**, **CRAIJEN-BROUCK**).

EEDWALLE (Georges van), h. de fief de la Salle d'Ypres, 1481: un chevron, accompagné d'une étoile, à cinq rais, à d., d'une fleur de lis renversée, posée en barre, mouvant du coin s., en chef, et d'un trèfle en pointe (Ibid., l. 193).

EEGHENE (Marguerite *de*), abbesse de *Spermailgen* (Spermalie), 1441: type ogival; fort endommagé, au bas, un écu chargé de trois merlettes, rangées en chef; le reste de l'écu est cassé (C. C. B., Acquits de Lille, l. 378).

Eegenhoven. Les échevins d'*Eijghenhoven*, 1358: parti; au 1^{er}, un sautoir; au 2^d, trois lions en chef et en cœur un écus. fruste. L.: ✠ *S' scabinorum de Eghenhoven* (S.-G.).

— Les échevins d'*Eghenhove*, 1376: parti; au 1^{er}, un sautoir; au 2^d, cinq losanges, rangés en croix, les 3 rangés en fasce accolés, et un semé de croisettes. L.: *Sscabinorum de Eghenhoven* (S.-G.).

EEGER[EN], voir **EGER[EN]**.

Eechoute. Corneille van *Eechout*, député de Poperinghe, 1344: une bande, chargée de trois merlettes, et un semé de billettes. L.: ✠ *S Cornelii dicti de Echoute* (Arch. commun. d'Ypres) (voir l'*Inventaire*, par DIEGERICK, II, 134).

— Pierre *Eechout*, échevin de Termonde, 1439 ? trois (?) glands (la pointe est cassé); au fr.-q. broch.,

chargé d'une fasce et d'un sautoir broch. (C. C. B., Acquits de Lille, l. 70-71).

Eechoute (Corneille van), vicomte de Roulers, époux de Catherine van Halewijn, reconnaît, envers Jean van Halewijn, une dette, hypothéquée sur le vicomté de Roulers, 1460: une bande, chargée de trois merlettes, et un semé de billettes. C.: un oiseau entre un vol. T. d. du eq.: une d^{lle}. L.: *neliis va de* (Gand, Fonds d'Hane de Steenhuijze).

— (Daniel uten), h. de Jacques de Glimes, sgr. de Grimberghe, 1482; échevin de Termonde, 1486: trois glands; au fr.-q. broch., à la fasce et au sautoir broch. T. s.: un h. sauv., appuyant sa massue sur l'épaule droite. L.: *S Daneel uten Eecoute* (*Zwijveke* et Gand, *Varia* du pays de Termonde).

— (Daniel uten), échevin de Termonde, 1486 (le même que le précédent?): écartelé; aux 1^{er} et 4^e, une fasce, accompagnée de trois (2, 1) . . . (roses, étoiles?); aux 2^e et 3^e, un lion. C.: une aigle iss. (?). L.: *S Daneel ut* (Gand, *Varia* du pays de Termonde).

— (Liévin uten), échevin de Termonde, 1499: trois glands; au fr.-q. chargé d'un sautoir et d'une fasce broch. (!). T. s.: un h. sauv., appuyant sa massue sur l'épaule droite (Ibid.).

— (Gilles van den) tient, du château et Vieux-Bourg de Gand, un fief *illeg*, 1502: un sautoir. C.: deux cornes de bœuf. S. d.: un griffon (Fiefs, N° 2701).

— (Jacques van den), fils de Gilles, tient, de la sgr^{ie} de Wessegheem, un fief *illeg*, 1502: un sautoir, chargé en cœur d'un besant, ou tourteau. C. cassé. S. d.: un griffon (Ibid., N° 10849).

— Englebert *Eechout*, échevin et feudataire de Termonde, 1521: un sautoir et une fasce broch., accompagnés de deux glands, 1 en chef, 1 en pointe. C.: un écot, englanté d'une pièce (ou un personnage iss.) entre un vol. L.: *S Inghelbrecht vte Eechavte* (C. C. B., Acquits de Lille, l. 73).

— (Corneille uten) sc. pour son beau-père, Gilles de Clerck, mari d'Elisabeth Caliers, qui tient, du château de Termonde, un fief *buuten der Steenpoorte, illeg*, 1540: une fasce et un sautoir broch.; au chef chargé d'une rose, accostée de deux glands, le 1^{er} posé en bande, le 2^d en barre. T.: même que Daniel (Ibid., N° 4474).

— (Alaerd van den), receveur de Corneille van den Eechoute, dans la paroisse de Reninghelst, 1 . . . : l'écu est cassé. C.: un chien en arrêt, entre un vol, semé de billettes. L.: *Alaerd vā de* (C. C. B., Acquits de Lille, l. 391).

La maison surnom de HIECHAUTE : d'argent, au sautoir de gueulle (!) et crye : Gramsberghe!
(Serait-ce : Grimberghe ?)

Le seigneur de HEECHAUTE : d'azur, à la bende et dix-sept billettes d'or, ladite bende sargé de trois merlettes de gueulle (CORN. GAILLIARD, L'Anchène Noblesse de la conté de Flandres).

Eeckman, voir **Eijeman**.

EELE, voir **ELE**, **NEELE**.

Eecke, voir **Bosch**.

Eeckeren. Jean van *Ekeren*, jadis prisonnier à Basweiler, sous la bannière de Quaderebbe; i. t. : 156 mout., 1374 : sc. pour Arnould Neels, prisonnier sous le même; i. t. : 34 mout., 1374 : trois têtes de femme, chaperonnées; au fr.-q. broch. chargé d'un chêne terrassé. L. : *S' Iohannis dei de Ekeren* (B.).

Il est ce *Johannes de Ekeren*, maieur de *Capella* (-au-Bois) cité dans le compte de la S'-Jean-B. 1370-1371 (C. C. B., N° 2357).

Eem, voir **Bot**, **Strijen**.

Eemeren. *Johannes dictus van den Emmere*, alleutier (l'acte a trait à une terre à *Vijrcele* = Viersel, canton de Santhoven), 1332 : trois chevrons, accompagnés de trois croisettes, rangées en pal. L. : \star *S Ian . . . den Emme . . .* (N.).

— *Johannes dictus van den Emmere, censualis seu mansionarius* de l'abbesse de Nazareth, 1348 : trois chevrons (!). L. : \star *S' Ian van den Emmere* (N.).

— Gauthier van den *Nemere*, jadis prisonnier à Basweiler, sous le sire de Vorskelaer; i. t. : 159 mout., 1374, 8 : trois fascés; au fr.-q. chargé de trois chevrons. L. : *Wouter van de . Eemer* (B.).

— Jean van den *Nemere[n]*, prisonnier *illegitimus*, sous le même; i. t. : 86 mout., 1374, 8 : même écu, les trois chevrons accompagnés en chef à d. de . . . L. : *. . Ian van den Eemer . .* (B.).

— Gauthier van den *Eemere*, h. de la cour de Santhoven et tenancier de l'abbé de Saint-Bernard (-sur-l'Escaut), 1399 : trois fascés; au fr.-q. chargé de trois chevrons. L. : \star *Wouter van den Emer* (N.).

— (Gauthier van den), h. et tenancier du duc de Brabant, à Santhoven, 1446 : trois fascés; au chef chargé à s. d'un oiseau; au fr.-q. chargé de trois chevrons. L. : *S Wauter* (N.).

— (Jean van) (!), h. de la cour de Santhoven, 1454 : trois fascés; au chef chargé à s. d'une merlette; au fr.-q. chargé de trois chevrons (Mal.).

EEMSKERK (Georges van), bailli de la Hollande méridionale, 1454 : un poisson, posé en fasce, en chef, et un marteau en pointe. S. s. : un aigle (Mal.) (voir **Heemskerk**).

Eerdbrugghen. Jean van der *Erbrugghen*, échevin d'Anvers, 1374 : une bande, chargée de trois étoiles à cinq rais. Cq. cour. C. : une tête et col d'animal (Hôp. S.-Elis., *Buiteng.*, c. 1).

— (Gérard van der), fils de Guillaume, tient, du château de Termonde, un fief à Opwijk, 1430 : une fasce, chargée d'un croissant, accompagnée en chef de trois merlettes et en pointe d'une rose. S. s. : un aigle (Fiefs, N° 4181) (voir **Crude**, **Loze**).

Eerneghem. Gilles van *Ernegheem*, échevin du Franc de Bruges, 1292 : parti; au 1^{er}, une aigle; au 2^d, un lion (*Oost-Eecloo*).

Eersten soin (*Willem*), échevin de *Tuel* (Tuil), 1471 : une colonne (*zuil*), posée en bande. L'écu appuyé contre une licorne, accroupie à d., qui le supporte de la gueule (*Geld.*).

Eertrijck. Gilles van *Ertrijke*, prêtre, allentier au quartier de Tirlemont, 1443 : trois billettes, accompagnées en cœur d'une lettre *t*. L. : *S Egidii . . Ertryke pbri* (S.-G.).

— Renier van *Ertrijke*, allentier audit métier, 1443 : trois billettes, accompagnées en cœur de . . . (étoile, besant, tourteau ?) (S.-G.).

— *Goert van Eertrijke*, lieutenant du receveur audit métier (ou quartier), 1446 : trois billettes, accompagnées en cœur d'une étoile à cinq rais (*Heijl.*).

— (Maitre Gérard van), échevin de Léau, 1623 : trois billettes, accompagnées au point du chef d'un besant, ou tourteau (*Heijl.*).

Eesbeke, dit van der Hagen (Antoine van), tenancier héréditaire du damoiseau Jean van *Loqueghem*, dans sa cour de *Cockelberghe* (Koekelberg), 1540 : un gironné de huit pièces, les 2^e, 4^e, 6^e et 8^e chargées, chacune, de trois mouchetures d'hermine. S. s. : un griffon. L. : *S Anthonis va Eesbeke* (Aff. Etrangères, à Bruxelles, Conseil héraldique).

— Marc-Etienne van *Eesbeeck*, curé de Kerckken, remet, en 1787, un état des biens de sa cure, en vertu de l'édit de l'empereur du 4 janv. 1787; gironné de sable et d'argent, de huit pièces, chaque giron de sable chargé de trois mouchetures d'hermine (C. C. B., reg. 46610) (voir **Haeghen**).

EESSENS. Bernard van *Esis*, emphytéote en Overbetuwe, 1549, 57 : une fasce, accompagnée de trois (2, 1) têtes d'âne, les deux supérieures, posées en pal, les oreilles en bas. L. : *S' Bernt van Eesens* (*Geld.*).

Eessen. Jean van *Esene*, h. du comte de Flandre, sc. un acte du bailli du métier de Bruges, 1285 : type scutiforme; un chevron et un lambel à cinq pendants, broch. L. : \star *S' Ian van Esene* (*Nam.*, N° 476).

Eessen. Pierre van *Essine*, tuteur de *Hannekin Bampeels*, tient un fief, du château de Furnes, 1424 : une bande et un lambel à quatre pendants, broch. (Fiefs, c. 887, l. 219-254).

Effern. *Johan* (son sceau est tombé) et *Sander van Efferen*, frères, amis du comte Guillaume de Limbourg, sc. un acte de *Conrard van Ruyschenberg*, 1448 : deux burelles en pointe, surmontées d'un lambel à cinq pendants. L. : *S' Sand eren* (Duss., Saint-Pantaléon, N° 332).

EGER[EN]. *Henricus de Eger* (2° loco), *Gerhardus Proyt*, curé à *Bodberg* (Budberg) et à *Uerdingen*, et *Johannes Hasenrugh* scellent un acte de vente, relatif à des biens à *Birten* et passé devant les échevins de *Birten*, 1342, *ipso die beati Gregorii pape* : une bande, chargée d'un lion léopardé. L. : *✠ S' Henrici de Eger* (Duss., Abbaye de Camp, N° 437).

— *Henri van den Eger*, chevalier, fait, devant les échevins de *Rheinberg*, une convention, avec l'abbé de *Camp*, au sujet de la menue dime près de son bien de *Mekeldunc*, 1350, *des neesten daghes na sente Lucien daghe* : une bande, chargée d'un lion léopardé. L. : *✠ S Henrici de Egher militis* (Ibid., N° 496).

— *Henricus de Egher*, échevin de *Wesel*, 1355 : trois pinces d'écrevisse. L. : *✠ S' Henrici de Egher scabini* (Duss., *Stadt Wesel, Vicarien, caps.* 43).

— *Henricus de Egher*, échevin de *Wesel*, 1364; *Henricus de Egher* et sa femme *Hildegardis*, dotent, devant les échevins de *Wesel*, les pauvres lépreux de *Wesel*, d'un terrain sis vis-à-vis de la maison desdits pauvres; 1386, *die beati Laurentii martiris* : trois pinces d'écrevisse. L. : *Henrici de Egher* (!) (Duss., *Stadt Wesel, Spiritusarmen, caps.* 27; Duss., *Stadt Wesel, Leprosen, caps.* 19).

— *Arnould van den Egher* et d'autres décl. s'être faits hommes du comte de *Berg* et de *Ravensberg*, 1369 : une bande, chargée d'un lion léopardé. Cq. cour. C. : une tête et col de lion. L. : *Arnoldi de Egh . . .* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 837).

Comp. les armes de *Glinde, Gruter et Steghen*.

— *Bertold van den Eger*, reçoit, du *Brabant*, par l'écoutète de *Bois-le-Duc*, une indemnité pour un cheval, perdu à *Louvain*, 1383 : une chauve-souris. L. : *van den Eghe . (B.)*.

— *Elbert van den Egher* et sa femme, *Jutta*, vendent au comte *Adolphe* de *Clèves* leur *hof d'Egher*; *Etienne van den Egher* vend audit comte une rente annuelle de vingt muids d'orge qu'il possède à charge du même bien, 1393, *des manendaeges na andaege des heijligen pinxdaeges* : une chauve-souris.

L. : *✠ S . . bert va* (Duss., *Clèves-Mark*, N° 467).

Un *Elbrecht van den Egere* inféode au comte *Jean* de *Clèves* sa maison (château) *d'Egere*, près d'*Apelderen* (*Appeldorn*), avec ses fossés, *vorburg* et appartenances; 1366, *op den dinxdag na den sondagh in der vasten als men sijnht Oculi mei*. Le sceau est tombé (Ibid., N° 361).

EGER[EN]. *Jutta*, susmentionnée, 1395 : parti; au 1^{er}, une chauve-souris; au 2^d, une croix échiquetée. L. : *★ S Iv . . van de Egher* (Ibid., N° 467).

Sur ce sceau, la chauve-souris se trouve représentée sous une forme qui la fait ressembler à une aigle.

— *Etienne van den Egher*, susmentionné, 1395 : une chauve-souris. C. : un lévrier iss., terminée en volet, les deux pattes posées sur le casque. L. : *S' Steven van den Egher* (Ibid., l. 467).

— *Sander van den Egher* et *Gossuin van Hoenslar* (*Honselar*) promettent de restituer à *Adolphe*, duc de *Clèves*, dans les dix ans, les fiefs qu'ils ont reçus de lui, pour qu'il puisse les donner à des vassaux de naissance, ledit *Gossuin* n'étant pas né vassal du duc, 1421, *des saterdaghes nae sunte Agaten dach; Stijn van den Egere* (elle scelle d'un cerf; *Issum* ?) et son fils, *Sander van den Egere*, fondent, devant le juge et les échevins de *Pont*, une messe au couvent des *Carmes*, à *Geldern*, pour *Etienne van den Egere*, leur mari et père respectif, 1421, *sdinsdags na quasimodo geniti* : une chauve-souris. Cq. cour. C. : une tête et col de lévrier. L. : *S Sander vā de Eger* (Duss., Ibid., *Suppl.*, N° 133; Duss., *Carmes de Geldern*, N° 79).

— *Sander van den Eger*, s'oblige à dégrever, dans les quatre ans, de toutes charges, les huit journaux de terre, sous la juridiction de *Wischelreuarde* (*Wisselward*), que lui et *Gossuin van Hoenselar*, fils de *Loef*, ont vendus à *Henri Haen*, et qui son fief de *Clèves*, 1428, *op den godesdach na dem heiligen Paischdach* : une chauve-souris. C. : un chien braque iss. L. : *Sigill Sander van [Y?]egher* (Duss., *Clèves-Mark*, N° 906).

— *Sander van den Eger*, en qualité de suzerain, vend au couvent de femmes de *Nazareth*, à *Geldern*, le bien *opp der Buckstegen*, 1447, 26 juin : une chauve-souris. Cq. cour. C. : un chien braque iss. L. : *S Sander van Eeger* (Duss., *Couvent de Nazareth*, N° 15).

— *Ghiso van Egher*, échevin de *Büderich*, 1450 : trois pinces d'écrevisse. L. : *S' Gisebert van Eger* (Duss., *Stadt Wesel, Susterconvent, caps.* 7).

— *Sander van den Eger*, avoué et juge, donne un acte avec les échevins de l'avouerie de la *Gueldre*, 1452 : une chauve-souris. C. : un chien braque iss. L. : *S Sander Egher* (Duss., *Carmes de Gueldern*).



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.

Pl. XL.

Fig. 1. Guillaume de Namur

Fig. 2. Jean Oem

Fig. 3. Lambert, sire d'Oupeye

Fig. 4. Jean, sire de Septfontaines et de Cranendonck

Fig. 5. Renier, fils aîné du sire de Schoonvorst

Fig. 6. Othon, sire de Contrecoeur

Tous chefs de rotte,
à la bataille de
Bäsweiler (1371), dans
l'armée brabançonne.

Tous ces sceaux datent de 1374 ou des années suivantes.

EGGER[EN]. *Clais van den Egher* décl. ne pas avoir de droits sur les biens que le duc Jean de Clèves a confisqués à son père, *Sander*, 1472. 18 décembre : une chauve-souris. L. : *S Claes van Egheren* (Duss., *Clèves-Mark*, N° 1519).

— *Elbert van den Egher* reçoit, du couvent de Gaesdonk, le prix d'achat pour son *hof d'Veervelt*, paroisse de Wetten (Weeze), 1493, *op sunte Lucien dach virginis et martiris* : une chauve-souris. C. : un chien braque iss. L. : *S' Elbert va Egher* (Duss., Couvent de Gaesdonk, N° 2).

— *Loeff van Egeren*, fils du feu drossard de Gueldre, décl. avoir été investi, par l'abbé de Siegburg, du *Kelremanshof*, sis dans la *Reckendonck*, 1353 : une chauve-souris. L. : . . . *Lvif van Egeren* (Duss., Abb. de Siegburg, N° 338).

Loeff van Egeren, drossard de Gueldre, sc. le 8 avril 1529, un acte des frères Jean et Guillaume van *Horrum*, dits *Sraem* : même écu. C. : une tête et col d'animal. (FAHNE, *Boeholz*, III, p. 99).

— *Reinard von Egeren zu Magerhorst*, colonel espagnol et gouverneur de la ville de Stralen, est investi du *Kellermanshof*, sis dans la *Reckendonck*, 1637, 29 août : une chauve-souris. Cq. cour. C. : un chien braque iss. (cachet). Sans L. (Ibid., N° 338) (voir **Büderich, Harscheidt**).

Eggerscheidt. *Theodericus de Echerscheyt, frater et amicus dilectus* de Henri, sgr. de Löwenburg, 1330; Th. van *Eckerscheit*, chev., sc. un acte du même et de sa femme, Agnès, 1336 : un échiqueté et un lambel à quatre pendants; au fr.-q. broch., chargé de trois broyes. L. : $\text{✠ S' Theoderici de Echerscheyt}$ (Duss., *Jul.-Berg*, Nos 344, 384).

Egghelin (Jean), échevin de la châtellenie de Furnes, 1400 : une bande, chargée de trois mouchetures d'hermine, côtoyée de deux filets en bande, le tout accompagné en pointe d'une étoile. L'écu posé sur une aigle contournée. L. : *S Ihan liin* (C. C. B., *Acquits de Lille*, l. 88).

— (Chrétien) tient, de la châtellenie de Furnes, un fief à Wulpen, 1405 : une merlette en chef et deux coquilles en pointe (Fiefs, c. 889, l. 1041-1106).

FAHNE (*Coeln. Geschlechter*), qui reproduit ce sceau donne, au lieu des trois broyes, un fer de moulin! Le même blason et celui de Jean de Merheim ont été mal reproduits par ANDR. LAMEY, *Akadem. Beiträge zur Gültch.-Berg. Gesch.*, III, 1781, Pl. I.

Egglöij. *Reinerus Egglöij*, 1293; *Renerus Egglöij*, 1309, échevin de Bruxelles : dans le champ du sceau rond, un ange debout, posé de face, aux ailes déployées, tenant, devant lui, une fleur de lis tigée. L. : *S' Reineri . . . ei* (Brux.) (voir **Diepenbeek, Grimberghe**).

Elisabeth *Egglöijs*, fille de Gauthier et femme de Daniel van Bouchout, relève des fiefs à Bruxelles (compte Paques 1375-76, v. st.; C. C. B., N° 17144, f° 47 v°).

Egglöij. *Renerus Egglöij*, échevin illec, 1313, 5, 21, 3, 9 : une fleur de lis, p. c., accostée de deux tours (portes). L. : *Sigill' Reneri Egloy* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 289, et Brux.).

— (*Franco*), échevin illec, 1323, 8 : trois fleurs de lis, p. c., surmontées d'un lambel, chacun des trois pendants chargé de trois tours (portes). L. : $\text{✠ S' Franconis dicti Egloy}$ (Brux.).

— (*Walterus*), échevin illec, 1326, 35 : trois fleurs de lis p. c.; au fr.-q. chargé de trois tours (portes). L. : $\text{✠ S' Walteri dicti Egloi}$ (Brux.).

— Renier *Egglöij*, chev., délégué de la ville de Bruxelles, 1335 (n. st.) : trois fleurs de lis, p. c., et un lambel broch. L. : *Sig' Reineri Egglöij militis* (B., N° 342).

— *Reijnerus Egglöij, Willelmus Pipenpoij, Walterus Pipenpoij, Ghiselbertus* (son sceau est tombé), *Rodulfus Taij, fratres, Godefridus Rode et Willelmus, dictus Pipenpoij, filius quondam Reijneri Pipenpoij, armigeri, opidani brucellenses*, s'engagent, moyennant 48 livres, à servir le duc de Brabant, *cum sedecim armigeris, una nobiscum septem*, dans la guerre entre l'Angleterre et la France, 18 août 1338 : trois fleurs de lis, p. c.; au fr.-q. broch., chargé d'une fasce et d'un sautoir broch. L. : *in neri dicti . . . loy* (B., N° 433).

Ce *Walterus Pipenpoij* a été omis dans *La formation d'une armée brabançonne du duc Jean III*.

— *Renerus dictus Egglöij, miles*, échevin de Bruxelles, 1331 : trois fleurs de lis (complètes); au fr.-q. chargé d'une fasce et d'un sautoir broch. Cq. cour. C. : une fleur de lis, sans pied. L. : *Sigillum Reineri Egglöij militis* (Brux.).

— (Renier), chev., reçoit, du duc et de la duchesse de Brabant, 22 vieux écus, pour dépenses de bouche, faites par lui-même et Gisbert Taije, à Bruxelles, *in de vroente, daer wij in laghen voer scout die wij sculdich waren van haren wegghen met scepenen brieven van Bruesele*; 13 septembre 1337; sire Renier *Egghelöij*, h. de fief de *Zweder van Abcoude*, sgr. de Gaesbeek, 1360 : même sceau (B., N° 1390^{bis}, et *Ninove*).

— (*Walterus*), *miles*, échevin de Bruxelles, 1404, 12, 21 : trois fleurs de lis, p. c.; au fr.-q. broch., chargé de trois tours, ou portes crénelées, accompagnées au point du chef d'un maillet penché. C. : une tête et col de héron entre un vol. S. : un griffon et un lion. E. : *S Walteri dci Egloy mil'is* (B. et Brux.).

Egmond. *Wilhelmus de Egmonda* sc. un acte de l'évêque d'Utrecht : accord entre le couvent d'Egmond et les paroissiens illec, 1264 (n. st.) : un chevronné. L. : $\text{✠ S' Wilhelmi de Egmonda}$ (*Egmond*).

Egmond. *Willem van Egmonde*, chev., sc. un acte de la comtesse Béatrice de Hollande, 1291; h. du comte de Hollande, 1299 : même écu. L. : S *lelmi de Egmonda militis* (Holl. et Ste-Pharalld).

— (Jean, sgr. d'), non cité dans l'acte, 1361 : même écu. L. : *S' Iohannis domini de Egmond* (Holl.).

— *Aernout, here van Egmonde ende van IJsselsteijne*, décl. que, devant lui et ses hommes (e. a. sire *Willem van Egmonde* et *Gheriit van Egmonde*) à comparu *Wouter van Merensteijne, onze neve*, et, devant d'autres hommes, *Joufrou Alcerait, onse nichte*, femme dudit *Wouter*, 1377 : même écu. L. : *S II gmond* (Ibid.).

— Gérard van *Egmonde*, chev., 1407 : même écu, brisé d'un lambel. T. : un ange. L. : *S Gerardi de Egmd. mili.* (Ibid.).

— Jean van *Egmonde* permet à un vassal de vendre une terre à *Bordijc* (Boerdijk), 1413 : même écu (avec lambel). T. : un ange. L. : . . . *Ian va Egmod' en va d' W (M?)* (Ibid.).

— *Willem, bastert van Egmonde*, bourgeois d'IJsselstein, 1416 : un chevronné et un bâton broch. L. : . . . *illam van Egmonde bas* (Ibid.).

— *Gherijt, bastert van Egmonde*, bourgeois d'IJsselstein, 1416 : même écu (avec bâton surbrisé d'un lambel. L. : *S Gheriit Gheriit (!) baster tea Egmod* (Ibid.).

D'après GELBE, *die here van Egmont*, h. du « duc » de Hollande, portait : chevronné d'or et de gueules (de 12 pièces). Volet de sable, semé de feuilles de tilleul, renversées, sans tiges, d'argent, doublé d'azur. Cour. d'or : un plumail, en forme de pomme de pin, de sable. Le chevronné est toujours de douze pièces, sur les sceaux du XIII^e au XV^e s., que nous avons vus.

— (Florent d'), comte de Buren, sc., comme tuteur de Philippe de Montmorency, sgr. de *Nevele*, *Burcht*, *Zwijndrecht*, etc., l'aveu relatif à ses fiefs à *Zwijndrecht*, *Vliet*, etc., 1536 : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, six chevrons; aux 2^e et 3^e, une fasce bretessée et contre-bretessée (**Buren**). Cq. cour. Sur le tout : un écu, à la fasce et au sautoir, formé de quatre ailes de moulin à vent (!) broch. (**IJsselstein**). C. : un panache de plumes de coq, en forme de pomme de pin. S. : deux lions (Fiefs, N^o 6902).

— (Maximilien d'), comte de Buren et de Leerdam, sgr. d'IJsselstein, *Cranendonck*, *Sint-Martensdijk*, *Scherpenisse*, etc., gouverneur de Frise, d'Overijssel, de Groningen, etc., Bois-le-Duc, 12 févr. 1542-3 : même écu, mais cinq chevrons, au lieu de six, et un sautoir échiqueté, au lieu des ailes de moulin. Cq. cour. Même C. (C. C. B., c. 107) (voir **Ennetières**).

Egnoije, voir **Herotten**.

Egrix (Cólars), receveur du sgr. d'Enghien, reçoit pour celui-ci une rente sur le tonlieu de Termonde, 1391 : de vair, au sautoir, chargé en cœur d'une merlette. L. : . *Nicholai Eg* (C. C. B., Acquits de Lille, l. 70-1).

— (Nicolas), receveur de *me dame de Hours*; veuve de Henri de *Labiel*, chev., 1428, 9 : de vair au sautoir, chargé en cœur d'une rose brochante. L. : ✠ *S' Claus Egrix* (Mons, *Domaines de Hal*, l).

Ivette, dame de *Hours*, veuve de messire Henry de *Labiaul*, chev., tient un fief ample, à Hal (Mons, *Cour féod. du Hainaut*, Cartulaire de l'année 1410, p 170). Un *Claus Egrix* est homme de fief d'Enghien, 1387 (Abb. de W.-B., c. 4008).

Ehren. *Strenuus vir Henricus de Honore, miles, civis coloniensis*, sc. un acte de Constantin de *Lisekirchen*, *vice-comes* de Cologne, qui le dit *meus sororius*, 1349 : plain; au chef chargé de trois annelets. C. : une corne de bœuf, garnie à s. de plumes de paon et de trois annelets, broch. sur les plumes. L. : *S Heinrichi de Onore milit* (B.).

— *Gobel van der Eren*, chev., h. de l'abbé de Saint-Pantaléon, *illec*, 1410 : plain; au chef chargé de trois besants, ou tourteaux, chacun enclos d'un annelet, les deux 1^{ers} annelets surmontés d'un tau. L. : *an der Eren* (Duss., *Emmerich*, N^o 41).

— *Johan van (!) Eren*, juge, h. dudit abbé, 1442 : plain; au chef chargé de trois miroirs ronds. C. cassé (Ibid.).

GELBE donne ainsi l'écu de *Henric van der Eren*, vassal de l'« évêque » de Cologne : palé d'or et de gueules (8 pièces); au chef d'azur, chargé de trois miroirs ronds d'argent, cerclés d'or.

EYDEL (Arnould van), jadis prisonnier à Basweiler, sous le comte de Saint-Pol, i. t. 160 mout., 1374 : trois lévriers élançés, rangés en pal. L. : ✠ *S Arnolt van Eydel* (B.).

— (Guillaume), prisonnier sous le même; i. t. : 353 mout., 1374 : même écu. L. : *S Willem van Eydel* (B.).

L'acte ne lui donne pas la particule.

Eijk, voir **Eijck**.

EIJKELHOVEN, voir **EKELHOVEN**.

Eijken, voir **Eijcken**.

EYCH (Sire Paul van) sc. un acte de Conrard, sire d'Esch, 1340 : un chêne, non englanté, feuillé de cinq pièces, mouvant de la pointe. L. : ✠ *S' Pavh militis de Hevch* (pour *Heych*?) (Duss., *Jul.-Berg*, N^o 435).

— (Thierry van), chev., jadis prisonnier à Basweiler, sous la bannière de Cronenburg; i. t. : 918 mout., 1374 : écu fruste. C. : une écrevisse entre deux cornes de taureau. L. : *S Theodorici de Aeiichen* (!) (B.).

EYCH (Henri van), sire d'*Oylbrucgen* (Olbrück), décl. que, comme ci-devant, son château de *Bettingen* (Bettange) sera *offenhuis* de l'archevêque de Cologne, 1398 : un chêne, non englanté, mouvant de la pointe (Duss., *Col.*, N° 1218 1/2).

Le roi d'armes GELRE donne à son contemporain *her Peter van Eyck*, vassal de l'évêque de Trèves : d'argent au chêne de sable, feuillé de cinq pièces, non englanté, mouvant de la pointe. Le eq. d'or. C. : une tête et col de loup d'argent, lamp. de gueules, colleté de sable ; le collet affecte la forme d'une cour. d'épines.

Eichen (Joachim van) fait un contrat de mariage avec *Marij van Braickell* (Brakel), fille de Josse ; il reçoit de son père, Josse van *Eijchen*, une terre sous *Braickell*, 1339 : le sceau est tombé (*Geld.*) (voir **Brakel**).

Eychorn[e] (Conrard van den), échevin d'Aix-la-Chapelle, 1337, 70 : trois pals ; au chef chargé d'un lion iss. L. : *radi de Eychhorn scabi aqn* . . (Duss., Commanderie de Biesen, N°s 23 et 60).

Eijck, Eijke. *Arnoldus de Eijcke, dictus van den Bossche, junior*, échevin de Bruxelles, 1432 (n. st.) : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, un sautoir composé ; aux 2^e et 3^e, une fasce et un lion broch. iss. du bord inf. de la fasce. C. : une tête et col de coq d'hermine, iss. d'une cuve du même, terminée en volet. L. : *S' Aert vā Eyke dicti vā den Bossche* (B.).

— Jean van *Eijke* reçoit, avec *Zeeds (Zeits) van Brede (Breide)*, du fise du Brabant, d'importantes indemnités du chef de la guerre de Flandre, 1337 et vers 1357 (sans date) : une fleur de lis p. c., accompagnée en chef à s. d'une étoile à cinq rais. L. : *S' Iohannes de Eyke* (B., N°s 1228, 1474, 1505, 1560).

— Gérard van *Eijke*, jadis prisonnier à Basweiler, sous Brien van Crainhem ; i. t. : 324 mout. 1374 : trois pals retraités et, en pointe, un fer de moulin. L. : *S' Gherardus de Eike* (B.).

— (Gérard van), h. d'armes, 1407 : un huchet, surmonté de trois pals retraités (Helmond).

— (Gérard van), échevin de Bois-le-Duc, 1471 : trois pals retraités (Ibid.).

— (Gérard van), échevin d'Anvers, 1474 : même écu. C. : un lévrier issant entre un vol (M. Donnet).

— (Gérard van) tient, du Brabant, un fief à Rosmalen, 1495 : même écu. C. cassé (*Av. et dén.*, N° 2626).

— *Adriaen Crijnen van Eijck*, échevin de Rotterdam, 1616 : un arbre terrassé, accosté de deux trèfles. C. : un arbre (U.) (voir **Brede, Eijk, Eijcken, Mechelen**).

Eyckel. Jean et Thierry van *Eyklo*, frères, cautions de *Rasoir van der Dorneburg*, dit *Quaedart*, 1375 :

tous deux : une bande, chargée de trois losanges, posés dans le sens de la bande (Duss., *Jul.-Berg*, N° 915).

Comp. les armes de *Dungelen* et d'*Essen*.

Eyckel. *Rasoir van Eyklo* sc. le même acte. 1375 : même écu. L. : *S' Ras . ri de Ecklo* (Ibid.).

— Thierry van *Ekele* sc. un acte de Jean van *Ekele*, propriétaire du *hoiff to Ekele*, qui fait un échange de serfs avec Hermann *Brunchorst* (!), à Essen, 1389 : une barre (!), chargée de trois losanges, posés dans le sens de la barre (Duss., *Werden*, N° 97^d) (voir **Wernere**).

— Jean van *Eykel*, fils de Thierry et fermier du chapitre d'Essen, 1428 : même écu que Jean et Thierry, 1375 (Duss., *Essen*, N° 148).

— Thierry van *Eyckell thom Krarighe* tient des fermes, dudit chapitre, 1534 : même écu. Cq. cour. C. : la bande de l'écu entre deux cornes de bœuf (Ibid.).

Eijcken. Henri van der *Eijken*, échevin de Tervueren, 1344, 32 : un chêne arraché (non englanté) ; au chef chargé de trois étoiles à cinq rais. L. : *S' Henrici de Eike . scabini de Fvra* (S.-G.).

— *Loenis van der Eijken*, bourgeois de Louvain, reçoit, du Brabant, une indemnité de 90 vieux écus pour ses frais et pertes (guerre de Flandre), 1338, 13 décembre : une coquille ; au chef chargé de deux autres coquilles. L. : *S' Loenis van der Eiken* (B., N° 1687).

— Gauthier van der *Eijken*, jadis prisonnier à Basweiler, sous sire Godenarts, i. t. : 200 mout., 1374, 9 ; 1374 : une trangle, surmontée de trois maillets penchés, contournés. L. : *S' Vovtere van der Eiken* : 1379. disant employer son propre sceau : plain ; au chef chargé de trois maillets penchés (a. d.). L. : *Sig Frowice Lisebet va Qvaderebbe* (B.).

Au verso de l'acte de 1379, il est appelé : *Wouter van der Eijken van Campenhout*.

— Jacques van der *Eken* reçoit un paiement par le clerc de la duchesse de Brabant, 1386 : un gland ; accompagné en chef de deux étoiles. L. : *S' Iacop van der Eeke* (B.).

— Jean van der *Eijken*, échevin de Malines, 1411, 2, 4, 3, 8-20, 2-4 : trois glands et au point du chef une étoile à cinq rais ; au chef chargé de trois maillets penchés. S. : deux griffons. L. (1411) : *S' Iohannis va der Eyken* (Mal. et B.).

— Eustache van der *Eijken*, écoutète ou maieur (!) de Gorssum, 1411 : un lion et un semé de billettes ; au lambel broch. (S.-T., c. 10).

Eijcken. Renier van der Eijken, échevin libre (*vri-scepen*) du duc de Brabant, dans sa cour de Dormael, 1428 : une fasce, accompagnée de trois merlettes, rangées en chef, et d'une coquille en pointe. L. : ✠ *S Reineri van der Eiken* (S.-G.).

— Jean van der Eeken, fils de Jacques, tient, du château de Courtrai, le fief *ten Hoghen hove*, à Aerseele, 1430 : une fasce de cinq fusées. T. : un ange (Fiefs, N° 1238).

— Simon van der Eeken, receveur et bon ami de Henri van Rotselaer, sgr. *van der Roest*, lequel tient, du chef de sa femme, Catherine Sersanders, du château de Termonde, un fief à Nieuw-Otene, au métier d'Axel, 1430 : un chêne (Ibid., N° 4134).

— Henri van der Eeken, prêtre, curé de *Grammine* (Grammene) et *stedehouwere* de la paroisse de Deijnze, 1434, 5 : une fasce, accompagnée de trois merlettes, rangées en chef, et en pointe d'un gland, feuillé de deux pièces. L. : *S He* (C. C. B., Acquits de Lille, l. 401).

— Godefroid van der Eijken, échevin de Tirlemont, 1469 : une marque de marchand (Gr. scab., arrond. de Louvain, c. 3645) (Fig. XVIII).

— Jean van der Eijken, échevin de Malines, 1484 : trois glands, feuillés, accompagnés au point du chef d'une rose. L. : *S scabnat' Iohis vā d' Eik* . . (Mal., S.-G., B.).

— (François van der), échevin de Tirlemont, 1533 : un chêne, accosté des lettres F et E (Ord.).

— (Claude van der), échevin de Bruxelles, 1623 : plain; au chef chargé de trois macles. C. cassé. L. : . . . *avdi van der Eycken* (Brux.) (voir **Eijcman, Louvain**).

Eijcman (Jean), bourgeois d'Anvers, jure fidélité au comte de Flandre, 1338 : une bande, chargée de trois feuilles de chêne, chacune attachée à une petite branche. L. : ✠ *S' Iohēs dcī vā dē Eyken* (Fl.).

— Jean *Eijcman*[s], échevin de Helmond, 1413, 4, 8 : trois tierces, accompagnées d'un fer de moulin et de deux annelets, rangés en chef (Helmond).

— Herman *Eycmans*, échevin illec, 1435, 40 : trois tierces; au chef chargé d'un fer de moulin accosté de deux meules (Ibid.).

Eyll. *Dominus Thelemannus de Eijle, miles*, sc. un acte d'*Isbrandus dictus Proyt*, 1345 : une fleur de lis, accompagnée en chef à d. d'une lettre *ɔ*, suivie d'un apostrophe. L. : . . . *il* *Eyle mil* . . . (Duss., *Orange-Moers*, N° 18).

— *Eijlbrecht van Eijle*, chev., sc. un acte de Jean, comte de Clèves, 1348; Elbert van *Eijle*, chev.,

reçoit de Jean van Arkel, évêque d'Utrecht, 750 *marke van ghuldenen scilden* (à 21 groot), *die hi mi sculdich was van den huse te Lagche, met sinen toebehoren*, 1349; sc. en 1350 : une fleur de lis. L. : ✠ *S' Eylberti de Eyle militis* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 509; *Utrecht et Duss.*, *Emmerich*, N° 36).

Eyll. Jean van *Eijle*, chev., reçoit, du Brabant un acompte de 430 vieux écus, pour ses services dans la guerre contre le comte de Flandre, 24 avril 1337 : une fleur de lis, accompagnée au canton senestre (!) d'un I. L. : . . . *Ioh* *d. Eyl* (B., N° 987).

— Jean van *Eijle*, chev., sc. pour *Reinnechaen van Wouschem* (Wörchem?), chev., qui reçoit du Brabant, 150 vieux écus, pour ses services, frais, et pertes dans la guerre de Flandre, 13 août 1357; reçoit du Brabant, pour lui-même et Thierry van den Berghe, deux indemnités, à titre d'acompte, l'une de 9, l'autre de 50 vieux écus, (guerre de Flandre), 13 août 1357 : une fleur de lis, accompagnée en chef à d. (!) d'une lettre I. L. : ✠ *Iohannis de Eil* . (B., N°s 1338, 1339, 1344).

— (Herman van) tient, du comte de Clèves, *tot enen Zutphenschen leene, dat hues toe Zeelem (Zelhem), mijt den oversten hues ende mijt den voerborchte*, 1377 : une fleur de lis et un lambel broch. en chef. C. : deux cornes, garnies, chacune, de trois boules. L. : ✠ *S' Hermanni de Eyl* (Duss., *Clèves-Mark*, N° 436).

— Bernard van *Eijle*, écuyer, sc. avec les échevins de Rheinberg et de Menzelen, un vidimus de l'acte d'Arnould van Alpem, sgr. de Hönnepel, et de sa femme, 1388 : une fleur de lis, accompagnée en chef à d. de . . . (Duss., *Col.*, N° 1118).

— Guillaume van *Eijle*, chev., sc. un acte de Frédéric, comte de Moers, 1392 : une fleur de lis, accompagnée en chef à d. de . . . (Duss., *Clèves-Mark*, N° 552).

— (Herman van), h. du comte de Clèves, 1394 : une fleur de lis. C. : deux cornes de bœuf, garnies, chacune, de trois boules (Ibid., N° 576).

Voici d'après GELBE, les armes de deux de ses contemporains (xiv^e s.) :

1° *Herman van Eyl*, h. du duc de Gueldre : d'azur à la fleur de lis d'or. C. : une tête et col de cerf de gueules, ramé d'argent, terminé en volet.

2° *Her Deric van Eyl*, h. du comte de Clèves : même écu. Capeline d'azur. C. : deux cornes de bœuf d'azur, garnies, chacune, de trois boules d'argent.

— Elbert van *Eijle*, *Elberts soen*, a acheté, du comte de Clèves, un bien *op der Boicholt*, 1406 : une fleur de lis, accompagnée en chef à d. d'un croissant tourné. L. : . . . *lbert va Eil* (Duss., *Clèves-Mark.*, N° 667).

— Elbert, fils du précédent, 1406 : même écu (Ibid.).



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.

Pl. XLI.

- Fig. 1. Guillaume van der Aa, chevalier
- Fig. 2. Jean van den Assche
- Fig. 3. Pierre de Bailleul, maréchal de Flandre
- Fig. 4. Henri de Bastogne
- Fig. 5. Colaert van den Berghs de Grand-Hallet

} Combattant, tous, à
 Bäsweiler, dans
 l'armée brabançonne
 (1371).

Tous ces sceaux datent de 1374 ou des années suivantes.

Faint text at the top of the page, possibly a title or header.



Faint text below the first circular illustration.



Faint text below the second circular illustration.



Faint text below the central circular illustration.



Faint text below the fourth circular illustration.



Faint text below the fifth circular illustration.

Pl. XII.
Faint text at the bottom of the page, possibly a legend or description.

Eyll (Sybert van), chev., h. du comte de Moers, 1416 : une fleur de lis. C. : une tête et col de cerf. L. : ✠ S Sibert va E. l. . . t. . . (= ritter) (Ibid., N° 738).

— Guillaume van *Eijll*, écoutète de Wetten, fait un contrat de mariage avec Sophie van *Boickholt*, fille de feu Arnould et de Marguerite (van Hackfort?), 1535 : même écu. C. : une tête et col de cerf (*Geld.*).

— Gaspard van *Eijll*, cousin dudit Guillaume, 1535 : mêmes écu et C. (Ibid.) (voir **Alpen**, **Bocholz**, **Budberg**, **EYLO**, **Friemersheim**, **Hackfort**, **ISTEN**, **Linden**).

Arnould, Vincentia et Cornélie van *Eell*, enfants de Guillaume et de Sophie van *Buecholt*, sont cités dans un acte de 1555 (*Geld.*).

EYLA, voir **Bongart**.

EYLO (*Johan van*) décl. que la commanderie de Siersdorf, de l'Ordre Teutonique, pourra conserver tous les biens qu'elle tient de lui *illec* (à *Seyrstorp*) *ind velde*, comme par le passé, *zo eyne karmudin ind alsulghin reitte assi iairlichs mir ind minin erfoen schuldich synt*, 1349 : quatre pals ; au fr.-q. chargé d'une tête et col de lion. L. : ✠ S Iohannis d'Illo (Duss., Commanderie de Biesen, N° 55).

EYLRICHOVEN, voir **Berk**.

EIJLSWICK (Jean van), h. du comte de Clèves, 1401, 5, 11 : un poisson, posé en bande, recourbé à d. L. : ★ S Jan . . . Isloh (Duss., Clèves-Mark, N° 638).

Eynatten (Pierre van), jadis prisonnier à Bâweiler, sous le burgrave de Limbourg ; i. t. : 80 mout., 1374 : une croix gringolée, chargée en cœur d'une rose. L. : . . . Peter . rvinmel (B.).

Un Jean van Eynatten, prisonnier, sous la même bannière ; i. t. : 247 mout., 1374 ; son sceau est tombé. Voir, sur les Crummel d'Eynatten, *Bull. de la Soc. d'art et d'hist. du doc. de Liège*, 1895.

— *Johan van Eynotten* (?), *knaepe van wapen*, caution de Renier de Hulsberg, 1415 : une cotice, accompagnée de six merlettes, rangées en orle ; un peu fruste. L. : S Iohan van Ennatte (B.).

Eijnde (Hebbeken van den), reçoit, du Brabant, une indemnité de 25 vieux écus pour ses frais et pertes, etc. (guerre de Flandre), 10 novembre 1357 : trois anilles, surmontées d'un lambel. L. : ★ S' Heinrici de Eisterbeke (**Heisterbach**?) (B., N° 1499).

— (IJsbrant van den), échevin d'Anvers, 1533 (n. st.) : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, deux croissants, surmontées d'une étoile à cinq rais ; aux 2^e et 3^e, deux fleurs de lis. C. : un animal iss. entre deux cornes de toureau (Hôp. S.-Elis., *Buiteng.*, III).

— (Gérard van den), échevin de Malines, 1537, 60 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, un fer de moulin ; aux 2^e et 3^e, un oiseau (canard) (Mal.).

Eijnde (Urbain van den), tenancier de la sgrie de Muijselwijck, sous *Hombeke* (Hombeek), dans le Petit Brabant, 1539 : trois merlettes (Ibid.).

— (Jean van den), échevin de Malines, 1587, 8, 1603 : même écu (Ibid.).

EIJNDHOUTS (Guillaume van) (fils de Herman), échevin de Helmond, 1414, 6, 7, 21, 4, 32, 4, 5, 9 : deux oiseaux, 1 en chef à d., 1 en pointe, et une quatrefeuille en chef à s. (Helmond).

— (*Adrianus de*), échevin de Bois-le-Duc, 1534 : trois oiseaux (canards?) (Ibid.).

— *Henricus de Eijnthouts*, échevin *illec*, 1538 : même écu, brisé en cœur d'un croissant, ou huchet (Mal.).

Ludovicus de Enthout, *filius Henrici Kelremans*, et son frère relèvent un fief à Someren (compte Pâques 1374-75 ; C. C. B., N° 17144, p. 41).

Eyneburg, *Hermannus de Eynenberg*, *consanguineus* de Henri, sgr. de *Schinna*, 1285 : une bande et un semé de billettes (Duss., *Jul.-Berg*, N° 78).

— *Hermannus de Eynenberg* [h], *miles*, 1363 (n. st.), 4, 6 ; *Hermannus, dominus de Eynenberg*, 1365, reçoit, une rente, du receveur de Maestricht, de la part du duc de Brabant : une bande et un semé de billettes (les billettes posées en barre). L. : S *H-manni milit' de Eynnberch* (B., Nos 1803, 1879, 1971, 2050).

— Daniel van *Eynenberghe*, jadis prisonnier à Bâweiler, parmi les gens (*bede*) du duc de Brabant : i. t. : 600 mout., 1374 : même écu, la bande chargée en chef d'un anneau. L. : ✠ S' Danielis . . . enbergh (B.).

— Guillaume van *Eynenberch*, chev., jadis prisonnier *illec*, sous le burgrave de Limbourg ; i. t. : 326 mout., 1374 ; sc. pour Pierre van *Bijessen*, prisonnier sous le même ; i. t. : 28 mout., 1374 : même écu, mais une étoile à cinq rais, au lieu de l'annelet. L. : . . . *Willi de Eyneber' militis* (B.).

— Jean van *Eynenberch* reçoit une rente à Maestricht, 1384 : même écu, sans brisure (B.).

— Gérard van *Eynenberg*, sire de *Landscroenen*, sc. un acte de Conrad van Schoeneck[e], dit *den Swartzen*, chev., qui décl. avoir reçu, de l'archevêque de Cologne, une rente viagère à laquelle sa femme, Lorette von Ulmen, et ses enfants n'auront aucun droit, 1389 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, comme Jean, 1384 ; aux 2^e et 3^e, une couronne (Duss., *Col.*, N° 1127 1/2).

— Jeanne van *Eynenberch*, veuve d'Henri *Voys* van Lechenich et femme de Thierry van *Ginnich*, chev., 1389, 94 : comme Jean, 1384 (Ibid., Nos 1129 et 1175).

Eyneburg. Gérard van *Eynenberg*, sire de *Lands-crone*, chev., sc. un acte de son parent, *Rickalt*, sire de *Merode* et de *Frentz*, 1437 : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, une couronne; aux 2^e et 3^e, comme Jean, 1384. Cq. cour. C. : un panache de plumes de coq (Ibid., N° 1143) (voir **Gymnich, Landescron**).

Eijnouds zone (Pieter) (voir **Poele**), 1292 : dans le champ du sceau, une aigle. L. : ★ *S' Pieter f Einovds* (Fl.).

Le Baron J. DE SAINT-GENOIS (*Inv. analyt.*) l'appelle, à tort : *Pierre, fils d'Eynoud Raweljn*. Raweljn, sans nom de famille, est un nouveau personnage, qui déclare n'avoir pas de seel.

EINTBROECK (Jean van), échevin juré de la franchise de *Brusthem*, 1334 : une fasce de cinq fusées, chargée d'un bâton abaissé et surmontée de trois merlettes mal ordonnées (Ord.) (Pl. 6, fig. 134).

— Jean van *Ientbroeck*, échevin de la cour censale de Liège, à *Brusthem*, 1335 : même écu, sans le bâton (Ibid.) (voir **Entbroeck**).

Eijnthout. *Walterus de Endout*, échevin de *Malines*, 1344 : trois croissants et une cotice broch. (Mal.).

Eijs. Gilles van *Eijs* reçoit une rente du Brabant, 1361 : une croix, accompagnée au 1^{er} canton d'un chapeau de fer, garni de sa mentonnière. L. : ✠ *S Gillis* (B.).

— Jean van der *Eese*, reçoit un paiement de sire *Brijn van Crayenem* écoute de *Bois-le-Duc*, 1368 : une croix (assez fruste). S. : deux léopards (B.).

— Arnould van *Heijse*, jadis prisonnier à *Basweiler*, sous le sire de *Witthem*; i. t. : 439 mout., 1374 : même écu que Gilles, 1361, mais sans la mentonnière. L. : *S' Arnolt van* . . . s. (B.).

La terre d'Eijs est située près de *Wittem*, dans la province de *Limbourg néerlandaise*.

— Jean van *Eise*, jadis prisonnier, sous la même bannière; i. t. : 440 mout., 1374 : même écu qu'Arnould, le chapeau de fer étant fort aplati, au point de ressembler à un couvercle, muni, au haut, d'une pointe. L. : *S' Iohan van Eise* (B.).

— *Herebrecht van Eijse*, dit *Buesdal*, sgr. de *Brusthem*, 1332 : une croix. C. : un . . . entre deux cornes de bœuf (S.-T., c. 13) (voir **Schiffelart**).

Eijsden. Simon van *Eisde*, jadis prisonnier à *Basweiler*, sous l'écoute de *Maestricht*; i. t. : 100 mout., 1377 : une fleur à quatre feuilles, tigée et feuillée. L. : *S' Simon . . . van Esden* (B.).

Eisenbach. Henri van *Eysinbach* (*Esenbach* et *Eysenbach*) doit au comte de *Looz* une rente de 20 marcs de Col., *de curia mea sita in nemoribus dictus « des Erbe », prope villam Visporn* (Fisch-

born), 1340; sc. des actes d'*Hermann van Bokinhove* et de *Thierry van Elbene*, 1340 : un château. L. : ✠ *S' Heynrici de Eysinbach* (Duss., *Jul.-Berg*, Nos 429, 32, 3).

Eyschen (Nicolas), sgr. de *Niederpallen*, tient, du roi de France, ladite sgrie et la mairie de *Redange* (comté de *Chiny*), 1681 : une croix, dont la traverse est posée en bande (ou : un sautoir, posé en bande), accompagnée, aux 1^{er} et 4^e cantons, d'une étoile, au 2^e, d'un anneau, au 3^e, de cinq besants ou tourteaux. C. : une étoile (cachet en cire rouge) (C. C. B., N° 43713^b).

EISTERBEKE, voir **Eijnde**.

Ecaussines. *Gerars de Ecaussines*, bailli des *bos ens le conte de Haynau*, 1339, à *Valenciennes* : trois lions, au lambel broch. L. : ✠ *S Gerart decaussines* (B., N° 535).

— *Aelman van Scauchinis* (*Scachinez*), chev., reçoit, du Brabant, des indemnités, par sixièmes, sur une créance de 52 1/2 vieux écus (guerre de *Gueldre*), 1397, 8 : trois lions. C. : un buste de femme, garni d'un long voile. L. : *S Iehan decaussines* (B.).

SALBRAY, dans son édition du *Miroir des nobles* d'**HERRICOURT** (p. 72), intervertit les armes d'*Ecaussines* et de *Spontien*.

— *Meurans decaussines*, dis de *Mignaul*, h. du comte de *Hainaut*, 1398 : une bande, chargée de trois marteaux. T. : un ange (Nam., N° 1281).

— *Jehans decaussines*, dis de *Mignaul*, même qualité, 1398 : même écu, brisé en chef à s. d'une étoile à cinq rais (Ibid.).

— *Otte decaussines* et *Gherart decaussines*, chevaliers, ce dernier marié à *Jehanne de Gavre* (1), déclarent avoir pris un arrangement avec le duc Jean IV de Brabant, qui, à cause du feu duc Antoine, son père, devait à feu messire *Allemand decaussines*, chev., leur frère, son maître d'hôtel, 353 livres, 4 sols, 11 den. (de 40 gros de Brabant) et 100 couronnes, pour chevaux perdus au service du défunt prince et pour prêt d'argent, et si perdy le dessus nomme mess. *Alemant* (!), nostre frere, tout quantes il avoit sur lui a la douloureuse journee nagaires tenue par les francois et les englois a *Aizincourt* . . . , et en oultre fut prins ay celle journee *Jehan decaussines*, bâtard dudit *Otte*, et qui fit, de ce chef, une perte de plus de 100 cour. de France, pour harnais, rançon, etc., et pour lequel ils se font fort; *Louvain*, 29 avril 1417; *Otte* : trois lions. C. : un buste imberbe (de femme), tortillé, aux longs rubans flottants. L. : ✠ *S' Ostes de nes* (B.).

(1) Il résulte encore, de cet acte, que ces époux tiennent, de l'abbaye de *Bonne-Espérance*, la maison de *Courrières* (*Courrière*), à ferme ou à cense, leur vie durant.

Ecaussines. *Gherart descaussines*, ci-dessus, 1417 : trois lions, accompagnés en cœur d'une roue. C. : un buste de femme encapuchonnée, au long voile flottant. L. : *S Gerart descaussines seigneur de Tassugnières* (Tachenière).

— Maire et échevin d'Ecaussine-Saint-Rémi, 1641 : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, trois burelles et un lion broch.; aux 2^e et 3^e, deux pals. Sur le tout, un écu, gironné de dix pièces. L. : *S eschal de la s^orie de la Folie en . caus . .* (M. Hanon de Louvet).

EKELHOVEN (*Johannes de*), échevin d'Aerschot, 1374 : trois fleurs de lis. p. c.; au fr.-q. broch. chargé de cinq (3, 2) glands. L'écu entouré de trois glands feuillés. L. : *S Ioh'is de Ekelho* (S.-G.).

ECHOVE. *Walterus de Eihove*, 1278; échevin de Malines, 1283; *Walterus de Echove*, miles, et *Beatrix, eius uxor*, sc. une donation de biens, tenus de ladite dame, en faveur de l'hôpital d'Anvers, 1287; le mari : trois croissants. L., 1283 : *S Walleri de Niecove milit* (Hôp. S.-Elis., II, I, et Mal).

— Gérard van den *Echove*, bourgeois de Malines, 1336 : même écu (Fl.).

GELRE s'est trompé probablement en attribuant à Jan van den *Echout*, Brabançon : de sable à trois croissants d'argent. Nul doute qu'il ne faille lire : *Echoue*.

Echteld, voir **Baexen, Malburg**.

Echternach (?). Gauthier van *Achternaken*, jadis prisonnier à Basweiler, sous la bannière de Saint-Pol; i. t. : 220 mout., 1374 : un crampon potencé, contourné, accompagné en chef à d. d'une étoile à sept rais. L. : *Waltheri Dvr . . .* (B.) (Pl. 6, fig. 133).

Eck, voir **Weelderen**.

Eckelrade. Ulric van *Ankelrode*, jadis prisonnier à Basweiler, sous le drossard de Fauquemont; i. t. : 310 mout., 1378 : une fasce, surmontée de trois merlettes contournées. L. : *S Oylrich van Eckelr . . e* (B.).

ECKENRODE, voir **BERK**.

ECKIN, voir **Juliers**.

Ecluse (Sceau de la uille de l'), 1332 (n. st.) : deux fasces ondées, S. : deux léopards lionnés, tournant le dos à l'écu, qui est sommé d'un dragon. Contrescel : même écu (Fl.).

Ecouviez. Jacques (son sceau est cassé) et Jean *descouvies*, chevaliers, h. du duc de Luxembourg, 1366 : parti; au 1^{er}, un lion; au 2^d, plain. L. : *Iohan de . ovveiles* (Lux., c. IV, l. XVI, N° 9).

RIETSTAP blasonne *Escouviers* (!) : parti; au 1^{er}, un lion; au 2^d, une étoile au point du chef.

ELBENE (*Theodericus de*), miles, doit au comte de Looz une rente de 20 marcs de Cologne, de *mea maiore curia in villa dicta Obirvorschutz* (Obervorschtütz), *prope Gudensberg sita*, 1340 : type scutiforme; une demi-ramure de cerf, à quatre cors, chacun terminé en fleur de lis, ladite demi-ramure posée en bande (ou bien une branche sèche, fleurie de quatre fleurs de lis, posée en bande) L. : . . . *oder . . . de Elb . . .* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 433).

Elberfeld, voir **Elverfeld**.

Elburg (Les échevins d'), 1418 : un lion cour., à la queue fourchée, accompagné en pointe d'une étoile. L. : *Sigillum opidi elburgensis* (Arnhem, *Rekenk.*).

Elderen. Jean van *Eldert*, jadis prisonnier à Basweiler, sous Jacques de Bourbon; i. t. : 760 mout., 1374 : cinq losanges en chef, accolés en fasce (alésée). L. : *S' Ians van Eldre* (B.) (Pl. 6, fig. 136).

— Guillaume van *Eldert*, chev., sc. pour sa sœur naturelle Agnès, femme de Jean Drake et auparavant veuve de Florent van *Hassel van der Nuwerkerken*, 1378 : une fasce de cinq fusées. C. : une tête et col de bélier (d'hermine?) (B.).

D'après GELRE, *die here van Eldren*, h. de l'évêque de Liège, portait : de gueules à la fasce de cinq fusées d'argent. Le cq. d'or. C. : une tête et col de chèvre de sable, accornée d'or.

— (Arnould van), tenancier, à Brusthem, dans la cour censale de damoiseau Rasse van der Borch et dans celle de *van der Biest*, 1496 : de vair à la fasce, chargée d'un écu., à la fasce de cinq fusées. L. : *Sigillum Aert van Elderen* (Abb. d'Orienté, A. G. B.).

— (Anne van), femme de Gauthier van Honselar, 1338 : écartelé; au 1^{er}, une fasce de cinq fusées; au 2^e et 3^e, trois bandes. Sur le tout, un écu., à huit (3, 3, 2) fleurs de lis (*Geld.*) (voir **Drake, Honselar, Koris**).

ELDINGHE (Baudouin van) reçoit une rente sur l'espier de Bruges, 1481 : un chevron, accompagné de trois roses. Sans L. Cachet, plaqué (C. C. B., *Acquits de Lille*, l. 380).

ELE (*Johannes de*), échevin d'Oisterwijk (Brab. sept.), 1353 : une rencontre de cerf. L. : *S Iohis de Ele scabi* (S.-G.) (voir **Elen**).

Ele . . ., ou **Elc . . .** (*Jehan de*); son sceau figure parmi ceux d'hommes de fief de Flandre, à une charte du bailli de Bruges, laquelle ne le cite pas, 1284 : échiqueté de . . . et d'hermine (*Namur.*, N° 171).

Elegem (Jean van), jadis prisonnier à Basweiler, sous la bannière de Redelgem; i. t. : 103 mout., 1374 : un sautoir, chargé en cœur d'un maillet

penché. C. : une tête barbue, coiffée d'un béret. L. : *S Iohis dei d Ellgheem* (B.).

Elen. Jean van *Ele* reçoit, du Brabant, un acompte de 73 vieux écus, pour ses services (guerre de Flandre), 1337, 4 juillet : un lion cour., l'épaule chargée d'un écu, à la croix engrêlée. L. : ✠ *S Jan van Nelen* (B., N° 1163).

— Jean van *Nelen*, reçoit, du Brabant, un acompte de 20 écus, pour ses services dans la guerre contre le comte de Flandre, 1358 (n. st.), 24 mars : un lion cour. (sans l'écu). L. : . . *Ian van Neellen* (B., N° 1387).

— (Arnould van) jadis prisonnier à Basweiler, parmi les hommes (*bede*) du duc de Brabant; i. t. : 50 mout., 1374 : un lion. L. : *Si Arvt . . . elen* (B.).

Elesmes. *Alovs, fus et hoers Rogier deslemmes, ratifie toutes les convenanches et tous les marchies que Rogiers, mes peres, fist et fait a le glize de Bonnesperanche, . . . soit en dymes, en terres, en manoirs, etc., et promet de ne rien réclamer à cette église, 1282, en mai : un croissant et un semé de billetes. L. : ✠ *S Alovs fus Rogier es* (Mons, Abb. de Bonne-Espérance).*

— (Les échevins d'). 1386, 1605, 21 : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, trois piles; aux 2^e et 3^e, d'hermine plain. L. : *S esche . . nalle Elesme* (Mons, Gr. scab. d'Elesmes) (voir **Apremont**).

Elewijt. *Wilhelmus de Helewite*, échevin de Malines, 1300, 1 : une croix, chargée de cinq sautoirs potencés. L. : ✠ *S Will i de . ewite* (Mal.) (voir **Bruel**).

A. VAN DEN ELINDE l'appelle à tort : *de Helwige*.

Elfringbausen. Evrard van *Elverinchusen*, conseiller du comte de la Mark, 1393 : une crémaillère, posée en bande (Duss., *Jul.-Berg*, N° 1163).

Elias, voir **Illias**.

ELLE (Jean van den), chev., reçoit, du Brabant, 50 vieux écus pour ses débours à Malines, ou il avait été prisonnier, 1357, 2 juillet : une croix, cantonnée de dix-huit billetes, 3 aux 1^{er} et 2^e cantons, 4 aux 3^e et 4^e. Ecu, en cœur, au lion. L. : *S Iohannis de Elle* (B.) (Pl. 6, fig. 137).

Ellenbande (*Leonhart van den*), échevin d'Aix-la-Chapelle, 1526 : une fasce, accompagnée de trois molettes à six rais, rangées en chef. C. : une tête et col de bœuf (Duss., Commanderie de Biesen N° 72).

Eller. *Theodericus senior et Theodericus junior de Elnere, milites*, font, avec le comte de Berg, un accord au sujet du patronat de l'église de Dusseldorf, 1303 : tous deux seutiformes; l'aîné : un

gironné de douze pièces; à l'écu, plain broch. et un lambel à quatre pendants, broch. sur le tout. L. : ✠ *S Theoderici m e*; le cadet : le même écu, sans lambel, et l'écu, en cœur chargé de . . . (une étoile?) L. : ✠ *S . . . ode-rici . . . Inere m . . . tis* (Duss., Chap. de Dusseldorf).

Eller. Arnould van *Elnere*, chev., figure avec Godefroid, sire de Heinsberg et de Blankenberg (*1^o loco*), comme, *gekorin overmeystere over aylude*, 1320-30 (sans date); *Arnoldus de Elnere, miles*, tient, dudit sire de H., 20 journaux, sis *iuxta villam de Mirkinstein* (Merkstein) et 10 autres, *juxta curiam nostram de Strefele* (Streifeld), 1321 : un gironné de douze pièces, chargé d'un écu, plain. L. 1321 : ✠ *S Arnoldi de Elnē milit'* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 348 et 273).

— *Cecilia, quondam relicta Henrici militis de Elnere*, 1349 : même écu, mais l'écu, chargé d'une demi-étoile, défaillante à s. L. : ✠ *S d ilie de Elnere* (Duss., Chap. de Dusseldorf, N° 24).

Ces mots : *quondam relicta* indiquent que cette dame était remariée.

— Conrard van *Elnar*, écuyer de bouche (*kuggenmeister*) du comte de Berg et de Ravensberg, se porte garant pour Gossuin van Bergh, 1350 : même écu, mais, au lieu d'une demi-étoile, l'écu, chargé d'une merlette (?) L. : ✠ *S Conra Elnar* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 53).

— Conrard van *Ellener*, chev., caution de Jean van Elverfeld et de sa femme *Neyse* (van Eller), 1366; h. du comte de Berg, 1368 : même écu; l'écu, plain. L. : *Sigillum Coenradi de Elnare* (Ibid., N°s 786 et 820).

— *Neyse* (van *Ellener*), femme de Jean van Elverfeld, 1366 : parti; au 1^{er}, un burelé; au fr.-q. d'hermine; au 2^d, un gironné de six pièces et un demi-écu, plain (ou fruste), mouvant du parti. L. : ✠ *S Agneti de Elvervelde* (Ibid., N° 786).

— Conrard van *Ellenner*, écuyer, caution desdits époux, 1366 : même écu qu'Arnould, 1321. L. : . . *onr e Elnar* (Ibid.).

— *Gumpert* (et *Gumprecht*) van *Ellenner* (et *Elnar*), écuyer, même qualité, 1366; sc. l'acte de soumission de Pierre van Hulte, 1370 : même écu; l'écu, en cœur au lion. L. (1370) : *Sigillum Gv . . . rt de Elnar* (Ibid. et N° 848).

Sur le sceau de 1366, l'écu, en cœur, est fruste. Dans l'éloge de *Her Diederich van Elnar*, GELRE lui donne : gironné d'or et d'azur, de douze pièces, à l'écu, de gueules, chargé d'un croissant tourné d'or. Volet de gueules. C. : un vol de l'écu. D'après GELRE, *her Deric van Neller*, h. du comte de Berg, portait le même écu, sans le croissant. C. : un buste barbu de gueules (?), coiffé d'un chapeau pyramidal, palé d'or et d'azur, retroussé d'argent, sommé d'une boule du même.

Thierry van *Elnar*, chev., et Conrard van E., écuyer, dénoncèrent au comte de Flandre leurs fiefs, en 1357 (*Brab. IJesteen, Cod. dipl.*).

Eller. Conrard van *Elnar*, chev., et *Greta*, sa femme, donnent à ferme *den hoff, erve ind gūyt genant Nienyum* (Nievenheim), 1378; il sc. un acte de *Huykin van Bensberg*, 1373: même écu, l'écuss. plain. L.: *Sig. . . . m Conradi de Elnere* (Duss., Chap. de Dusseldorf, N° 51 et 48).

— Roger van *Elnar* (*Elnar*), chev., sc. un acte d'Adolphe van *deme Vorste*, 1392, et un autre de l'abbaye de Gerresheim, 1393; Roger van *Elnar*, chev., Catherine, sa femme, Thierry, Henri, Roger, *Borchart*, Guillaume et Robert, frères dudit Roger, vendent à des bourgeois de Dusseldorf leur dime allodiale de Flingeren, 1404; Roger van *Elnar*, chev., qualité parent (*neve*) de Conrard van *Elnar*, 1402: même écu. L.: *S' Rety va Elnar ritter* (Ibid., N°s 66, 74, 101, 105).

— Thierry, Roger et Henri van *Elnar*, frères, ci-dessus, 1401; Thierry: même écu, brisé d'un lambel broch. L.: . . . *derich van Ellene*. Roger: même écu, sans lambel, l'écuss. chargé d'un croissant. L.: . . . *vtgher van Ellene*. Henri: même écu, mais une étoile, à la place du croissant. L.: . . . *nrich van Ellana*. (Ibid., N° 101).

— Conrard van *Elnar* — fils de sire Arnould, chev. — a vendu des terres au chapitre de Dusseldorf, 1402: même écu, l'écuss. chargé de . . . L.: *S Con . . . van Ellenere* (Ibid., N° 105).

— Conrard van *Elnar*, *wapener* (écuyer), a vendu *myn holtgewalt ind eyn vyrdely van eyner gewalt in bilker marke* (Bilk), *vry Ritter gūyd*, 1402; Conrard et Johan van *Elnar*, frères, vendent *den hoff van Nynhem* (Nievenheim), *gelegen in dem Hamme*, 1401; ces deux frères vendent des rentes, en 1399 et 1401; Conrard: même écu, l'écuss. chargé d'un croissant tourné. L.: *S Conrat van Elnar* (Ibid., N° 102).

— Johan van *Elnar*, ci-dessus, 1399, 1401: même écu, mais une merlette, à la place du croissant tourné. L.: *S Johan von Elnar* (Ibid.) (voir **Elverfeld**).

Dans l'un des deux actes de 1401, Johan figure en premier lieu, dans l'autre, et dans celui de 1399, son frère Conrard est cité avant lui.

Ellevot (Francon), jadis prisonnier à Bäsweiler, sous Louis de Namur; i. t.: 106 2/3 mout., 1374: un sautoir, chargé en cœur d'une coquille broch. et accompagné en chef d'une étoile. L'écu sommé d'une tête d'homme sauvage et accosté de deux têtes et cols de léopard, iss. du cadre du champ du sceau. L.: *S Francisci Ellevot* (1) (B.).

DE RAADT

Elmpt. *Theodericus de Helmpt, fidelis domini de Heijnsberg*, sc. des actes de *Rabodo de Brempt* et de *Johannes de Bremt, dictus Scadvinke*, 1321: une fleur de lis, sommée de deux oiseaux et surmontée d'un lambel à cinq pendants. L.: *lme*. (Duss., *Jul.-Berg*, N°s 269 et 272) (Pl. 6, fig. 138).

— (Jean van), chev., et Guillaume van Elmpt sc. un acte de Thierry van Ophoven, 1373: une fleur de lis, sommée de deux corbeaux (Duss., *Col.*, N° 943) (comp. **Ophoven**).

ELPENSTEIN (*Wilhelmus, dominus de*) (Heldenstein?) sc. un acte de la ville de Cologne, 1278: type scutiforme; deux fasces vivrées. L.: ✠ *Sigill Wil lpe in* (Ville de Cologne, N° 437).

Elreborn. Gérard *Elreboirn*, échevin d'Aix-la-Chapelle, 1496: une fasce, accompagnée de douze billettes couchées, sept (4, 3) en chef, cinq (3, 2) en pointe. C.: une tête et col de more (non tortillé) entre un vol. L.: *S Geradi Elrebo scabi aqve* (Duss., Commanderie de Biesen, N° 61).

— (Jean), même qualité, 1526: écu cassé. C.: un buste de more entre un vol (Ibid., N° 72).

Elroyde, voir **Harf**.

Elz. *Wilhelmus de Elze*, de l'aveu de son frère Thierry et des fils de celui-ci, inféode à Guillaume, comte de Juliers, son tiers du château d'*Elze*, 1268: type équestre, à d., module moyen; le bouclier et la housse à ces armes: plain; au chef chargé d'un lion iss. du champ. C.: un vol. L.: ✠ *Sigillum Willehelmi de Elze* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 53).

— Thierry, susmentionné, 1268: type armorial; même écu; le champ diapré. L.: ✠ *S' oderici*. (Ibid.) (voir **Autel**).

Elsbroek. *Johannes de Elsbroec*, échevin d'Aerschot, 1365: un lion (!). L.: ✠ *S' Io de Elsbroec scabini arsc* (S.-G.).

— *Johannes de Elsbroec*, échevin d'Aerschot, 1370: trois lions; au fr.-q. broch., chargé de trois pals. L.: *S Iohs de Elsbroec scab arscot* (S.-G.).

— (Jean van) reçoit des acomptes de la duchesse de Brabant, 1396, 7, 8 (guerre de Gueldre); h. de fief de la sgr^{ie} de Malines, 1401: un fascé; au fr.-q. chargé de trois pals. L., 1396-8: *S Ian van Elsbroeck* (B.).

Son indemnité totale s'élève à 200 vieux écus.

Elzé. *Rans dyelezees*, h. du comte de Namur, 1352: une bande, chargée en chef d'une étoile et un lambel broch., chacun des trois pendants chargé de trois besants, ou tourteaux. L.: . . *Rasse deleseic* (Nam., N° 774) (voir **Dave**).

27

Elzée. Thibaut van *Helyzeyes*, chev., jadis prisonnier à Bäsweiler, sous Robert de Namur; i. t. : 1371 mout.; 1374, 3 : une bande et un lambel broch. L. : *S' Tibaut delessie cheval* (B.).

Elsig. Godefroid *Moir van Eylsich*, chev., inféodé à Gérard de Juliers, comte de Berg, etc., *son hoif zoc Eylsich*, avec 100 journaux de terre, comprenant des vignobles, etc., 1351 : deux pals; au fr.-q. chargé d'un senestrochère (non mouvant du bord), paré d'une manche à sac, tenant une bague. L. : *S' dni Goecolis de Elzich* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 341).

Comp. les armes de *Geertzin*.

Elslaer (Jean) (sans *van*), h. de fief de mgr. Louis d'Enghien, sgr. de Rameru, Morialmé, Briffœuil, Tubize, du chef de sa cour de Tubize, 1464 : une fasce, chargée de trois coquilles et surmontée de trois merlettes. S. s. : un griffon (aigle?). L. : *S' lean van* (Abb. de *W.-B.*, c. 4007).

ELSLoo (*Jan Vrederic van*), jadis prisonnier à Bäsweiler, dans l'armée brabançonne, 1388 : un fascé; au fr.-q. chargé d'un lion. L. : . . *Iohan v . . Elss . o* (B.) (voir **Born**).

Elsmeer. Gauthier van *Elsmere*, jadis prisonnier à Bäsweiler, sous la bannière de Wilre; i. t. : 80 mout., 1374 : trois pals retraités, alésés, accompagnés entre les 1^{er} et 2^e d'une étoile. L. : ✠ *S' Wovter van d' Elsmere* (B.).

Elspe (Guillaume, Conrard et Godefroid, voués d'), reçoivent un paiement de Gérard, duc de Juliers et de Berg, 1446; tous trois : parti de . . . et de . . . (plains). Conrard : C. cassé; les deux autres : sans timbre. L. 1^o : *S' Willem woget*; 2^o : . . . *Conra* ; 3^o : *Sigillu Gort d . . .* (Duss. *Jul.-Berg*, N° 2363).

Elsrack (Arnould van), échevin de Duras, 1590, 1601; échevin de Gorssum, 1601 : deux chevrons; au fr.-q. chargé d'un cygne. Cq. cour. C. : un cygne (entier) (Ord. et S.-T., c. 16).

L'armorial ms. de Saint-Trond blasonne : d'argent à deux chevrons de gueules; au fr.-q. d'azur chargé d'un cygne d'argent, cour. d'or.

Elst. Guillaume van der *Helst*, h. du comte de Flandre, au pays de Waes, 1330 : dans le champ du sceau, un rameau, feuillé de trois pièces (Fl.)

— (Guillaume van der *Helst*), h. de fief de Flandre, sc. des actes du bailli du pays de Waes, etc., 1330, 2; appelé *del Aunoy*, 1333 : trois fleurs d'aune. L. : ✠ *S Willem vā d Helst* (Fl.) (Pl. 6, fig. 139).

Els = aune; *aunoy* = aunale.

— (Jean van der), délégué de la ville d'Anvers, 1335 (n. st.) : trois chevrons. L. : *Sigillvm Iohanis de Elst* (B., N° 342).

Elst (Gérard van der), d'Anvers, reçoit du Brabant, 999 1/2 vieux écus, pour argent prêté, pertes et frais faits par lui, dans la guerre de Flandre, *in den tide dat ic scoutheit was tandwerpen*, 1337, 10 septembre : trois chevrons; au fr.-q. chargé de trois fleurs de lis, p. c. C. : une tête et col de cerf. L. : *Sigillum Ger e Elst* (B., N° 1383).

— (Guillaume van der), reçoit, du sire de la *Lec* et de Bréda, 90 moutons d'or, pour cheveux usés, en sa compagnie, au service du duc de Brabant, dans l'expédition en Lorraine (*in der reisen van Loreijn*), 1364, 23 novembre : deux arbres arrachés en chef et . . . en pointe (cassée). L. : . . . *l El . .* (B., N° 1928).

— (Jean van der), h. du comte de Flandre, sc. des actes du bailli d'Alost, 1354, 63 : plain; au chef chargé de trois maillets penchés (*Ninove et Afflighem*).

— (Jean van der), échevin du pays de Nevele, 1373 : une fasce, chargée de trois feuilles d'aune. L. : *S' Ian van der Elst* (Ville de Gand).

— (Jean van der), héritier de feu son père, sire Gérard, chev., qui avait été fait prisonnier à Bäsweiler, sous le sire de Perwez; i. t. : 273 mout., 1374; sc. pour *Cole Claes* (i. t. : 23 mout.) et Arnould Scinkel (i. t. : 94 mout.), prisonniers *illeg*, sous la même bannière, 1374 : trois chevrons; au fr.-q. chargé de trois fleurs de lis, p. c. C. : une tête et col de cerf. L. : *S Iohannis de Elst* (B.).

— (Renier et Gérard van der), frères, héritiers dudit sire Gérard, leur père, reçoivent un acompte du chef de ladite bataille, en vertu du serment prêté par leur frère Jean, 1379; Renier : même écu, au lambel broch. sur l'écu. L. : *ere van der Elst*. Gérard : même écu, que Jean, mais un anneau en cœur, broch. sur le fr.-q. L. : *S Ghert van der Elst* (B.).

Sire Jean, Renier, Philippe et Gérard, fils de feu sire Gérard van der Elst, recevaient du duché de Brabant une rente viagère, d'après un acte de 1384 (B.).

— (Renier van der) chev., échevin d'Anvers, 1388 : même écu que Renier 1379 (au lambel). C. : une tête et col de cerf, iss. de flammes. L. : *Sigillum Reineri de Elst* (B.).

— (Philippe van der) sc., pour les maîtres de la messe du Saint-Esprit, à Schelle, une quittance pour une rente sur le tonlieu de Rupelmonde, 1388 : trois chevrons; au fr.-q. chargé de trois fleurs de lis, p. c. Une étoile à cinq rais, en cœur, broch. sur le fr.-q. C. : une tête et col de cerf, iss. de flammes. L. : *Sigil* (C. C. B., *Acquits de Lille*, l. 401).

— (Philippe van der), chev., fils de feu Philippe, Jean,

- Renier, chevaliers, Gérard, écuyer, tous trois frères dudit feu Philippe, et Henri van *Coelhem*, chev., leur parent (*neve*), décl. que, à la demande de la duchesse de Luxembourg, etc., ils se soumettront à un arbitrage de cette princesse et de quatre de ses conseillers, au sujet de la discorde surgie du chef de l'homicide commis sur la personne dudit feu Philippe, leur père, frère et oncle respectif, 20 décembre 1402 : mêmes écu et C. que Philippe (1388). L. : *Sigillum Philippi de Elst* (B).
- Elst** (Jean van der), chev., ci-dessus, 1402 : même écu, mais sans l'étoile. Même C., mais sans les flammes. L. : *S Iohannis de Elst* (B).
- (Renier van der), chev., ci-dessus, 1402 : même écu, brisé d'un lambel. C. : une tête et col de cerf, iss. d'une cuve. L. : *Sigillum Reineri de Elst* (B).
- (Gérard van der), écuyer, ci-dessus, 1402 : même écu, sans lambel, brisé d'un anneau en cœur, broch. sur le fr.-q. C. : même C., sans la cuve. L. : *S Gherth van der Elst* (B).
- Voir J.-Th. DE RAADT, *Une « Paix du sang » relative au meurtre de Philippe van der Elst* (1402) (Mallnes, 1897).
- (Jean van der), maieur et semonceur de l'abbesse de Zwijveke, à Appels, 1403 : trois arbres (aunes) ; au fr.-q. broch., chargé d'une aigle. L. : *Ians van der Elst* (Zwijveke).
- (Nicolas van der), échevin d'Anvers, 1406, 17, 24 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, un arbre terrassé ; aux 2^e et 3^e, trois chevrons. C. : un vol de l'écu. T. : deux d^les. (N.-D., Anvers, *Chap.*, *capsae* 6-10, et Hôp. S.-Elis., *Buiteng.*, c. II).
- (Jean van der), receveur du duc de Brabant, à Bruxelles, 1414, 6 : les lettres I O, surmontées d'un trait d'abréviation ; au chef chargé de trois maillets penchés. S. : un aigle. L. : *S Iohannis van der Elst* (Cambre et B.).
- (Jean de le), h. de la cour de Termonde, 1427 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, une aigle ; aux 2^e et 3^e, trois . . . (?). C. : un arbre entre deux cornes de bœuf. L. : deux griffons. L. : *S Iohannis van der Elst* (C. C. B., Acquits de Lille, l. 70-71).
- Jean van der *Helst* tient, du château d'Alost, un fief dans la paroisse *van der Alff* (Half, dépend. d'Aspelaere?), grevé d'une rente en faveur de Jean van der Elst (!), fils de Francon, 1430 : plain (hachuré) ; au chef chargé de trois maillets. C. : un vol (Fiefs, N° 4820).
- (Mathieu van der), échevin d'Anvers, 1435 : même écu (écartelé) que Nicolas, 1406. C. : un écuiss. (!) de l'écu (N.-D., Anvers, *Chap.*, *capsae* 6-10).
- (Thomas van der), échevin *illeg*, 1441 : trois chevrons. C. : un vol de l'écu. T. d. : une d^le. (Hôp. S.-Elis., *Buiteng.*, I, II).
- Elst** (Nicolas van der), échevin *illeg*, 1443, 8, 52 : même écu, au lambel broch. C. : un vol de l'écu (!). T. d. : une d^le (Ibid., c. II ; N.-D., Anvers, *Chap.*, *capsae* 1-3, et M. Schuermans).
- (Jean van der), échevin *illeg*, 1492, 1514 : trois chevrons. C. : un vol de l'écu. T. d. : une d^le (Hôp. S.-Elis., *Buiteng.*, I, II).
- (Martin van der), « proviseur » des biens du Saint-Esprit, à Ninove, 1443 ; Martin van der *Helst*, gouverneur de l'église paroissiale *illeg*, 1454 : une marque de marchand, composée d'une croix latine, la traverse légèrement oblique (dans le sens de la bande), et d'un anneau fixé à la branche inf., laquelle le dépasse jusqu'à son centre, lequel anneau enclose une toute petite boule, ladite marque de marchand accompagnée au flanc d. d'une rose et en chef à s. d'un besant, ou tourteau. T. : un ange. L. : *S Martin van der Elst* (C. C. B., Acquits de Lille, l. 146).
- (Jacques van der), bailli et semonceur dans la cour de Jean van *Siccle*, à Vracene, 1517 : un arbre arraché. T. : un ange (*Ste-Agnès*).
- (André van der) tient, du château d'Alost, un fief à Erembodeghem, 1546 : deux écots, passés en sautoir, cantonnés de quatre roses. Le sceau porte : *van der Helst* (Fiefs, N° 4913).
- (Jean van der) (et *Helst*), fils de Jean, tient, du château de Termonde, un fief à Lebbecke, 1549 ; sc. pour Antoine 't Kint (fils d'Arnould), mari de Jossine van der *Helst* (fille de Jean), feudataire de Termonde, et pour un autre, 1549 : un arbuste, mouvant de la pointe (Ibid., N°s 4026, 3644 et 4477).
- (Jacques van der), h. du comte de Flandre, dans la cour de Waes, sc. l'aveu de Philippe de Latteur, tuteur de Servais de Latteur, fils de Jean, lequel Servais tient la cour de Cooleghem, à Sinaj, 1605 ; greffier de la cour de Waes, sc. pour Josse Anne (fille de Josse), qui tient un fief à Kemseke 1606 ; sc. en 1607 : un chevron, chargé de trois roses et accompagné en pointe d'un arbre arraché. C. : un arbre. Il y a des sceaux sans C. (Ibid., c. 915^{bis}, N° 7079 ; l. 7129-91 ; N° 7240 ; c. 914, N° 6700) (voir **Deurne, Creeminck**).
- Le seigneur de LE HEELST : d'azur à trois aigles d'argent, membrez de gueulle* (CORN. GAILLIARD, *L'Anchène noblesse de la conté de Flandres*).

ELTER, voir **Autel, Daun**.

ELVENICH, voir **LEFVINICH**.

Elverfeld (Sire Thierry van), beau-frère de Jean et oncle d'Arnould van *Hescheyde* (Höhscheid), 1352 : un burelé et un lambel à cinq pendants. C. : deux cornes de bœuf affrontées, chacune garnie de huit plumes de paon, sans tiges. L. : *S Theoderici de Evervelde* (!) (Duss., *Jul.-Berg*, N° 534).

Dans les actes que j'ai eus sous les yeux, le nom de cette famille est orthographié *van Elvervelde*. GELRE attribue à *her Coenraet van Elvervelde*, h. du comte de Berg : un burelé d'or et de gueules ; au fr.-q. d'hermine. Le cq. d'or. C. : une tête et col de more (non tortillé), terminé en volet, entre deux cornes de bœuf d'hermine ; et à *her Coenraet van Elvervelde*, h. de l'évêque de Munster : le même écu, sans le fr.-q. Volet non coloré. C. : un chapeau de tournoi (non coloré), soutenant une courte tige, terminée en boule, de sable, sommée d'un plumail (non coloré).

Elverfeld (Jean van), chev., du consentement de *Neyse* (van Eller), sa femme, et de Thierry et Henri, leur fils, et de tous leurs hoirs, vendent à Englebert Zobbe, chev., la sgrie d'Elberfeld, 1366 ; le même Jean et *Neyse*, sa femme, décl. avoir reçu dudit E. Zobbe, chev., 2500 vieux écus d'or, prix d'achat de ladite sgrie, 1366 : un burelé ; au fr.-q. d'hermine. L. : ✠ *S' Iohannis de Elvervelde milit* (Ibid., N° 786).

— (Thierry van), fils aîné de Jean ci-dessus, 1366 : six burelles ; au franc-canton chargé d'une coquille. L. : ✠ *S' Dederici de Oelvervelde* (Ibid.).

Un autre acte de 1366 le dit : *nu aldeste son*. Il avait donc eu un frère aîné.

— (Henri van), fils dudit Jean, 1366 : un burelé ; au franc-canton chargé d'une merlette. L. : *S' Henrici de Elvervelde* (Ibid.).

— (Henri van), écuyer, caution dudit Jean et de sa femme, envers E. Zobbe, 1366 ; sc. pour Guillaume van den Hulsen, qui vend un bien *tzo den Hulsen*, à *Heylden* (Hilden), 1369 : un burelé et un lambel à cinq pendants. L. : ✠ *S' Henrici de Elvervelt* (Ibid., Nos 786 et 828).

— (Craft van), écuyer, est investi, en suite de la mort de son père, Thierry, chev., de biens à *Hajn* (Hahn) et à *Hilden*, 1372 ; le même, écuyer, doit à l'archevêque de Cologne des arrérages de rente et de ferme *as van synre hoeve ind gude weigen tzu Heilden ind tzu Haen* (Hahn), 1395 : un burelé et un lambel à six (!) pendants (Duss., *Col.*, Nos 933 et 1181).

— (Conrard van), conseiller du comte de la Mark, 1393 : un burelé (Ibid., N° 1163).

— *Dye eyrsame lude, her Gerard Kracht van Elvervelde, ritter, ind Aleff van dem Vorste, knecht*, sc. pour Borchart, Guillaume et Robert d'Eller, dépourvus de sceaux, 1401 : un burelé (de dix pièces) ; au chef plain, chargé d'un lambel à six pendants, broch. sur le champ. L. : . . . *rardi de . . . rvel . .* (Duss., Chap. de Dusseldorf, 101) (voir **Eller**, **Höhscheid**, **Quade**, **Sobbe**).

ELWITE (=Elewijt) (Guillaume van), échevin de Malines, 1384 : un sautoir (Mal.).

A. VAN DEN ELINDE représente le sautoir, à tort, alésé.

Emines (*Jaquemes d'*), chev., h. de fief de Namur, 1289 (n. st.) : plain ; au chef chargé à d. d'un lion, iss. du champ. L. : ✠ *S' Iacobi dee litis* (Nam., N° 203).

— (Guillaume d'), h. du comte de Namur, 1327 (n. st.) : même écu, mais le lion iss. au milieu du chef. L. : ✠ *S' Wilhame demines* (Ibid., N° 470).

EMME (*Meis van*) se fait *burgman* du margrave de Juliers, *up sine huise zu Broeghe* (Broich), 1345 : une croix, chargée en cœur d'une étoile. L. : . . *Mev mme* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 490).

Emmerich (Sceau secret de la ville d'), 1344, 50, 3, 96 : un seau, l'anse dressée. S. : *Sigillo secreto in Emrica* (Duss., *Emmerich*, N° 36, et *Clèves-Mark*, N° 590).

— *Henric, praest van Embric*, caution pour Renaud, duc de Gueldre, 1342 : un poisson, posé en bande, recourbé à d., accompagné au canton senestre d'une lettre h contournée (!) L. : *Secretu Henrici prepositi embricensis* (Arnhem, *Rekenk.*, N° 436).

— *Conradus de Embrica, rector ecclesie de Netterden*, est nommé exécuteur testamentaire par Gerlach van *Doernic*, 1359 : un seau, l'anse dressée. L. : ✠ *S' Conradi d Embrica* (Duss., *Emmerich*, N° 92).

— Thierry *Emerick*, drossard de Ravenstein, conseiller du duc de Gueldre et de Juliers, 1443 : plain, diapré ; au chef chargé de trois roses (S.-T., c. 8) (voir **Hennenberg**).

Emmikhoven. Adrien van *Emmechoven*, chev., récemment encore maieur de Tirlémont, donne quittance au duc de Bourgogne, *van allen alsulken dienste als ic mijnen voirs . lieven genedigen heere in den lande van Vlaenderen ende elswair gedaen mach hebben ende oic van alsulken hondert franc-rijcsche croenen van wedden als ic in den selven dienste ende orlogen van Vlaenderen mach verdient hebben*, 8 janvier 1459-60 : deux poissons adossés. C. : deux poissons adossés, les têtes en bas. S. d. : un lion, ou chien braque. L. : *S van Emm e* (B.) (voir **Gronsveld**).

Emont (Henri) reçoit, du bailli du Brabant wallon, 261 mout., *van der feesten van vastelavont, die nu naest voere leden es*, 1378 : trois étoiles ; au fr.-q. broch. fruste (B).

Empel, voir **Hönnepel**.

Empereur. *Johans Lenpereire de Huy*, h. de fief du château de Fallais, 1418 : trois étrières, accompagnés en cœur d'un petit lion. T. : un ange. L'écu accosté de deux léopards lionnés assis. L. : . . *chan lenpereur* (C. C. B., c. 108).



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.

Pl. XLII.

Fig. 1. Gérard de Berkel

Fig. 2. Jean Bernage, chevalier, sire de *Mouden*

Fig. 3. Chrétien van der Biest

Fig. 4. Jean de Bouquemont

Fig. 5. Francon Boutalle

Fig. 6. Gillot de Briffœuil

} Combattant, tous,
à Bäsweiler, dans
l'armée brabançonne
(1371).

Tous ces sceaux datent de 1374 ou des années suivantes.



Ende (Thierry *Anghen*), écuyer, de l'aveu de sa femme, *Belie*, inféodé à l'archevêque de Cologne, *myn huys Buyssen, an Xancten (Xanten) gelegen, mit allen synen vestenynge*, 1389 : de . . . à l'écuss. plain et au lambel broch. (Duss., *Col.*, N° 1127).

ENDELSDORP (probablement **Engelsdorf**) (Sire Gérard van) sc. un acte de Guillaume van Brakel, dit Beyzel, 1337; *Gerardus de Endelsdorp, strenuus miles*, témoin d'Arnould de Buschfeld, 1338; qualifié de sire de *Gripenhoven* (Gripekoven), h. du comte de Looz, sire de Heinsberg, 1338; *Gerardus de Endelsdorpe, baro*, reçoit, du duc de Brabant 25 livres de vieux gros, à valoir sur 125 livres, du chef desquelles ce prince s'est obligé envers lui pour le margrave de Juliers, 1338; se disant *dominus de Gripenhoven*, il inféode à Thierry, comte de Looz, etc., 50 journaux de terre arable *agri nosti, penes Endelsdorp siti, dicti « Up Wilre »*, 1339 : une fasce, sommée d'un lion cour., iss. L. : $\text{✠ S' dñi Gerardi de Endelsdorp}$ (Duss., *Jul.-Berg*, N°s 394, 402, 14, 21, et B., N° 472).

— *Nese van Endelstorp*, dame de Rheydt, femme de Jean, sire de Rheydt, en 1348 : parti; au 1^{er}, un burelé et un lambel à cinq pendants; au 2^d, une fasce, sommée d'un lion, à la queue fourchée, iss. L. : *S' domine Nese de Reide* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 511).

— (*Emont van*), chev., un acte des frères de Kintzweiler, 1370 : même écu que Gérard, 1337-9, mais le lion à la queue fourchée. L. : $\text{✠ Sigillvm ndelsdorp}$ (*ibid.*, N° 849) (voir **Broekhuizen**, **Dyck**, **Rheydt**).

Le roi d'armes GELRE blasonne ainsi les armes de son contemporain, *her Emont van Endelsdorp*, h. du duc de Juliers : d'argent à la fasce de sable, sommée d'un lion de gueules, à la queue fourchée, iss. Le cq. d'or, Capeline coupée de sable et d'argent. C. : une boule d'argent, garnie d'un vol de gueules. Comp. les armes de Wolff van *Ghelymbach*.

Eng. Aeff uijten Enghe, femme de Thierry van der Lawick, 1511 : trois losanges (*Geld.*) (voir **Lawick**).

GELRE donne ainsi les armes de *Melis uten Enge*, h. de l'évêque d'Utrecht : d'argent à trois losanges de gueules et au lambel broch. d'azur. Haute capeline blanche, garnie d'un vol d'azur, chaque demi-vol iss. d'une boule de gueules.

Engbertsz (Jan), *gerichtzman*, sc. un acte du juge d'Overbetuwe, 1497 : une aigle éployée. L. : *S' Ioh Engbersoen (Geld.)*.

Engelen, Jean van *Enghelen*, et *Inghelen*, prisonnier Basweiler, sous sire Godenarts; i. t. : 534 mout., 1374, 9 : trois fer de moulin; au fr.-q. broch. chargé d'un lion. L. : *S' Ian van Enghelen (B.)* (voir **Boëyé**).

Engelsdorf, voir **ENDELSDORP**.

Engherant (Hoste), h. de fief du Hainaut, 1475, à Binche : un chevron, accompagné de trois têtes et cols d'aigle. T. : un ange. L. : *Seel Hoste Engherant* (C. C. B., *Acquits de Lille*, t. 1685).

Engiel, voir **Lam**.

Enghien. *Engillebertus, dominus de Aingien*, décl. que Henri, fils de sire Gilles, chev. de Braine, a reconnu n'avoir pas de droit sur la dime de Wauthier-Braine qui appartient à l'église de Cambron, 19 janvier 1230-31, *apud Resbeche* (Rebecq) : type équestre; le bouclier et l'écu du contre-scel à un gironné de huit pièces et à l'écuss. plain, broch. L. : *Sigill Engelb Aiengen*. L. du contre-scel : $\text{✠ Secretvm Engelberti}$ (Abb. de W.-B., chartes) (Pl. 6, fig. 140).

Sans croisettes. Voilà donc, probablement, les armes primitives des sires d'Enghien. Le roi d'armes GELRE donne pour blason au *here van Adingen* : gironné d'argent et de sable, de dix pièces, les pièces de sable chargées, chacune, de trois croisettes recroisetées (au pied non fiché) d'or, de position irrégulière (donc un semé). Le cq. d'or. Volet d'argent, doublé de gueules. C. : un chapeau de tournoi d'argent, retroussé de sable, garni d'un vol d'argent, chaque demi-vol iss. d'une boule de sable.

Voici, d'après l'Armorial du XIV^e s., publié par DOUET DARCO, les armes du sire d'Angien et du comte de Conversen : *gueronné d'or (!) et de noir à croizetes d'argent sur le noir, recroizetes au pié long*.

De Grimbergsche oarloog (voir p. 107) blasonne ainsi la bannière, le tabbar et le bouclier du *here van Edinghen* : *Van selvere, van sabels stucken tien; | In elc stuc van sabels waren t' sien | Van goude gesait cruykine* (II, v. 2103-8).

Dans le *Viel Rentier* d'Audenarde (ms. du XIII^e s., à la Bibl. royale de Bruxelles), l'écu d'Enghien est : gironné de sable et d'argent, de huit pièces, celles de sable chargées, chacune, de trois croisettes recroisetées d'argent.

— (Jacques d'), chev., approuve en mars 1268, un accord intervenu entre son père Sohier et le couvent de St-Corneille-Inde, en avril 1231 : type équestre; le bouclier et la housse à un gironné de dix pièces, cinq pièces plaines, alternant avec cinq pièces, chargées, chacune, d'un semé de croisettes. L. : $\text{✠ Sigillv Iacobi de Aingien militis (Nam.)}$.

— (Englebert d'), châtelain de Mons, sgr. d'Havré, 1270 : même gironné, mais au lieu d'un semé de croisettes simples, deux croisettes recroisetées (!), et brisé d'un lambel. L. : $\text{✠ S Engle . . . rt de (An?)}$ (Mons, Abb. d'Epinlieu).

GELRE donne au *here van Hacerets*, h. du « duc » de Hollande, (de Hainaut, etc.) : gironné d'or et de gueules, de dix pièces, les pièces de gueules chargées, chacune, d'un semé de croisettes recroisetées d'argent. Capeline d'hermine. C. : deux cornes de bouf, la 1^{re} de gueules, garnie de trois boules d'argent, la 2^e d'argent, garnie de trois boules de gueules (voir, ci-dessous, 1339 et 1421). L'armorial du XIV^e s., publié par DOUET DARCO, bla-

sonne l'écu du sire de *Hameresch* (!) : *guéronné d'or et de gueules à croisettes d'argent sur les gueules recroisetées*.

Enghien. *Watiens, sires daenghien*, h. du comte de Hainaut, 1295 : type équestre ; le bouclier, la housse et l'écu du contre-scel, à un gironné de dix pièces, cinq pièces plaines, alternant avec cinq pièces dont chacune est chargée d'une croisette (simple) au pied fiché. C. et ornement du chanfrein : un écran échancré, chaque pointe garnie d'une boule. L. : ✠ S m *Walleri domini de Anghien* (*Nam.*, N° 272).

— *Sohiers, castellains de Havrech* (Havré), h. du comte de Hainaut, 1295 : même écu, mais, au lieu d'une croisette, au pied fiché, trois croisettes, non au pied fiché, et au lambel à quatre pendants broch. L'écu sommé d'un dragon et accosté de deux autres dragons, contournés. L. : ✠ S So r daingien as de Mons (châtelain de Mons) (*Ibid.*).

— *Ernous daenghien*, sire de Blaton, h. dudit comte, 1295 : même écu (avec le même lambel). L. : ✠ S lernovl daingien chevalier si on (*Ibid.*).

— *Gerars denghien, sires de Havrech* (Havré) et *chastelains de Mons*, 1339, à Valenciennes : type équestre, petit module ; le bouclier à un gironné de dix pièces, cinq pièces plaines alternant avec cinq pièces dont chacune est chargée de deux croisettes. La housse aux mêmes armes, mais les croisettes recroisetées, au pied fiché. C. : un chapeau de tournoi, soutenant deux cornes de bœuf, garnies, chacune, de trois boules. Le volet semé de feuilles de tilleul, renversées, sans tiges. Ornement du chanfrein : un éventail. L. : S Gerardi de castelani d Motib' dni d Havrehc (B., N° 535 et 532).

— *Sohiers, sires dainghien*, donne un ordre à *no maieur et a nos eskievins de le ville de Castres* (Castre), 1345 : même écu que *Sohiers*, 1295, mais sans lambel. C. : un chapeau de tournoi, garni de deux boules, soutenant un vol. L. : . . Sigher (Abb. de W.-B., chartes).

— (Jean d') comte de *Liche*, reçoit les arrérages de 18 aimes de vin du Rhin que lui doivent, annuellement, le duc et la duchesse de Luxembourg, etc., pour le ville de *Goy*, comme *mambours de Wattier dainghien*, *no neveut*, 1366, 31 mai ; reçoit, des mêmes, pour *no fief de le dessus Goy*, 108 flor. d'or au mouton ; à Enghien, 1367 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, d'Enghien (croisettes simples) ; aux 2^e et 3^e, un lion et un semé de billetes. L. : ✠ Secre nis comitis Licii. C.-sc., 1366 : dans le champ du sceau : un cq. cimé d'un haut chapeau de tournoi, garni de deux boules, soutenant, chacune, un demi-vol. L. : *Comes Licii* (bague) (B.).

Enghien (Gauthier, sgr. d'), comte de Brienne, 1377 : gironné de dix pièces, cinq pièces plaines, alternant avec cinq pièces, chargées, chacune, de trois croisettes recroisetées, au pied fiché. L. : *Sigill' VValleri domini de Anghien* (Mons, Hainaut).

— Englebert d'*Ainghien*, sire de *Ramerut, dele Follie* et de *Tubize*, reçoit, du Brabant, pour ses frais devant *Louwaing*, une assignation de 400 francs sur les biens brabançons du couvent de N.-D. de Bonne-Espérance, 1387 : mêmes écu et C. que *Sohiers*, 1345, mais les croisettes recroisetées (!). L. : S Engleber ngbi gnievcr d' Ramerut d le Folie Z d Thvbise (B.).

— (Mgr. Gérard d'), chev., sire de *Havrech* et de *Bievenc*, châtelain de Mons, 1421 (à Valenciennes) : même écu (les croisettes recroisetées) C. : deux cornes de bœuf, chacune garnie de trois boules. L. : S Gerat danghien (Nam., 1334-6).

— (*Vailhant homme Guillame, bastard d'*), sc. pour *Henriet del Fosse, Pieret del Court et Hannelet le Faute* (voir **Hordin**), 1428 : même écu, mais, les croisettes simples, et brisé d'un filet en barre. C. : un chapeau de tournoi, garni de deux boules, soutenant, chacune, un demi-vol. L. : S Willaume le basstart denghien (B.).

— *Jean van Edinghen*, dit *van Kestergate*, amman de Bruxelles, 1444 : trois fleurs de lis, p. c. ; au fr.-q. d'Enghien. C. : un vol. T. d. : une d^{lle} (E. G., I. 352).

— (Louis d'), sgr. de *Rameru, Morialmez* (-mé), la *Folie*, *Tubize*, etc., 1486 : même écu que Gérard (1421) : C. : un vol. S. : deux léopards lionnés, tenant, chacun, une bannière, la 1^{re}, aux points équipollés (un échiqueté?) ; la 2^{de}, au lion (Abb. de W.-B., c. 4007).

— (Antoine d'), sgr. de *Saintes* et du *Pont*, 1487 : même écu que *Sohiers*, 1295, mais sans lambel. C. : un vol. L. : deux lions. L. : *Seel Anth . . . denghien* (*Ibid.*).

— *Hercules van Edingen*, sgr. de *Kestergathe*, échevin de Bruxelles, 1547 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, d'Enghien (croisettes simples) ; aux 2^e et 3^e, un croissant (**Oisy**). C. : un vol. L. : S Hercules denghē sy de Kestergate (C. C. B. c. 37) (voir **Braine, Hordin, Rijswijk, Sottegem**)

Enghuizen. *Egghebrecht* (*Egbert*) *van Engehuzen* reçoit, du Brabant, des acomptes de 105 vieux écus, pour ses services dans la guerre de Flandre, 1357, 24 avril, et de 194 vieux écus, 1357, 5 août ; il scelle, pour *Ihvaen van Vandericke* (*Vandrich*), qui reçoit, du Brabant, un acompte de 325 vieux écus, pour ses

services dans la même guerre, 1337, 46 juillet : quatre losanges, rangés en fasce (non accolés), surmontés d'un lambel. L. : ✠ *S' Ecberti de Ighesen* (B., Nos 1007, 1265, 1330).

Enghuizen. Herman van *Enghuijsen* sc. l'acte relatif aux armoiries de Gérard de Clèves et de la Mark, 1414 : une fasce de quatre losanges. L. : *Enghesen* (Duss., *Clèves-Mark*, N° 713).

GELRE donne à *Herman van Enghusen*, Gueldrois : d'argent à la fasce de quatre fusées (!) de gueules.

ENGLEMARES (*Charons d'*), chev., et franc-échevin des alleux tournaisiens, 1291 : une fasce, surmontée à d. d'une étoile. L. : ✠ *S'.....m Karon de Engle...es militis* (Nam., N° 231).

L'inventaire imprimé dit à tort : *Englemarcs*.

Enhebert (Louis), h. de fief du Hainaut, sc. un acte relatif aux Chartreux de Tournai, 1313 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, une rose ; aux 2^e et 3^e, une bande (Tournai, Chartreux, II).

Enckevoirt (Godefroid van), chev., échevin d'Anvers, 1348 : trois aigles. Cq. cour. C. : une aigle (114 lettres scab.).

Ennetières. Jérôme *Dennetieres*, prévôt de Tournai, 1506 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, trois écus., chargés, chacun, d'une étoile à cinq rais ; aux 2^e et 3^e, trois coqs. C. : une étoile à cinq rais entre un vol. S. : deux léopards lionnés. L. : *Seel Ierome.....res* (Tournai, Chartrier).

— (Messire Charles-Philippe d'), chev., sgr. de Croix-au-Mont, bailli des terres et sgrs de la Hamaide, confisquées, au profit de Sa Majesté, par le Grand Conseil de Malines, sur Louis, comte d'Egmont, 1644, à Lessines : de... à trois écus., chargés, chacun, d'une étoile à six rais. C. : un léopard lionné, iss. entre un vol. S. s. : un léopard lionné. L. : *Phle Dennetieres s d.....* (M. Amé De Meuldre, à Soignies).

ENSE (Antoine van), 1298 : type scutiforme ; une broye, posée en bande. L. : ✠ *Sigillum Anthonii de Enze* (Duss., *Col.*, N° 365).

ENSELTHEM (Simon von), écuyer, 1337 : une fasce et une escarboeule broch. L. : ✠ *S' Simen (!) von Einseltheim* (Ibid., N° 794).

Ensijnck (Thierry), emphytéote à Groesbeek 1534 : trois annelets (*Geld.*).

Enscherange, voir **Bost Moulin**.

ENTBROECK (Lambert van), échevin de Saint-Trond, 1447 : trois lions. C. : une tête et col d'animal (S.-T., c. 9).

ENTBROECK (Thierry van), échevin de Sépperen, 1490 : une fasce de cinq fusées ; au fr.-q. chargé de trois coqs. T. : un ar.ge. (Ibid., c. 10).

D'après l'armorial ms. de Saint-Trond, l'écu est d'argent, la fasce de fusées de gueules, le fr.-q. d'or ; les coqs sont de gueules.

— (Thomas van), échevin de Saint-Trond, 1341 : une marque de marchand. T. : un ange (Ibid., c. 13) (Fig. XIX).

E[s]peis de MARQUETTES (*Jehan dit d'*) (**Marquette**) sergent de la cour de Mons, h. de fief du comte de Hainaut, 1421 : un croissant, accompagné de neuf bilettes, 5 (4, 1) en chef de 4 en pointe, celles-ci rangées en orle. C. : une tête et col de lévrier. S. : deux léopards lionnés (Nam., Nos 1354-6) (voir **Marquette**).

Eppe, voir **Hameide**.

Eppeghem. *Johannes de Eppe[n]ghe[er]m*, échevin de Malines, 1367, 8, 78 91 : une fasce, chargée d'une étoile à cinq rais, sommée d'un lion iss. et accompagnée en pointe de trois (2, 1) roses (Mal.).

— (Jacques van), même qualité, 1426, 30-2, 5, 9 : une fasce et un lion broch., iss. du bord inférieur de la fasce, l'épaule chargée d'un écu. à trois pals (?). Cq. cour. C. : un lion iss. entre un vol. T. s. : une d^{lle}. L. : *S Iacop van Eppeghem* (Mal.).

A. VAN DEN EIJNDE donne de ce Jacques van Eppeghem un sceau sans C., ni T.

EPPENART, voir **Neuburg**.

Eppinghofen. Herman van *Ebbinchaven* sc. pour Marguerite Pieck, femme d'Othon van Bellinkhoven, 1399 : une fasce, accompagnée de trois (2, 1) étoiles. L. : *S' Henrici de Ep...hove* (Duss., *Clèves-Mark*, Nos 537 et 592).

ERDENBORCH (*Godefridus dictus de*), échevin de Sichein (*sichensis*), 1367 : un rencontre de cerf, soutenant une petite bannière, contournée. L. : ✠ *S' Go de Erdenborch scabi siche* (St-Pierre, à Louvain, c. I. A. G. B.).

Erdorf, voir **Daun**.

Ere (Gilles d') chev., promet d'indemniser les échevins de Bruille, à Tournai, de la dette assumée par eux, pour sire Arnould, sire de Mortagne et châtelain de Tournai, envers Jean Verdier, bourgeois d'Arras, 1265 : trois pals et une fasce d'hermine broch. (Tournai, Chartrier).

— *Jehans, sires dere*, 1274 : de... à trois écus., chacun à trois pals et à la fasce d'hermine broch. L. : ✠ *Seiel Jehan dere* (Ibid.) (Pl. 6., fig. 141).

— Mgr. *Jehans dere*, chev., sc. un acte de Marie, dame de Mortagne, *mere al hoir de Mortagne, cas-*

telaine de Tournai, 1289 (n. st.); donne un acte avec les doyen etc. de N.-D., à Tournai, 1292 : même écu que Gilles (1265). L. : ✠ *S Iehan seigneur dere chevalier* (Ibid.) (voir **Haverskerque**).

Erembodegem. *Gerardus de Erenbaldinghen* sc., avec les échevins de ce lieu, un acte de vente, 1282 : un lion et une cotice broch. (*Ninove*).

— Daniel van *Erenbodeghem*, jadis prisonnier à Basweiler, sous la bannière de Gilles Rike; i. t. : 112 mout., 1374 : trois pals; au chef coupé; au 1^{er}, deux étoiles à cinq rais; au 2^d, plain. L. : ✠ *S Danielis de Erenbovdegheem* (B.).

Le seigneur et eyconte de HERBOEYEGHEM : d'argent, à deux fesses d'asur, à deux cotyses recotysez, en forme de sautoir de queulle, sur le tout, et crye : Herboeyeghem! Herboeyeghem!

Eren, voir **Ehren**.

Erenbout (Guillaume), h. du comte de Flandre, à l'Ecluse, 1464 : deux glaives, accostés, les pointes en bas. S. s. : un aigle (griffon?) (C. C. B., Acquits de Lille, l. 82, 83).

ERKE (Jean van) tient, du château de Termonde, un fief à Hamme; sc. comme tuteur de Marguerite Laurent (fille de Daniel), feudataire illec, 1314 (n. st.) : une étoile (Fiefs, Nos 3801-2).

ERKELEY (*Girar d'*) (Arcolay?), feudataire du comte de Namur, 1397 : une bande, côtoyée de deux cotices, et un lambel broch., le 1^{er} pendant chargé d'une étoile à cinq rais (*Nam.*, N° 1267).

Erkenswick (Jean), juge de la ville de *Dursten* (Dorsten), décl. que sa fille, Claire, tient, par succession de Mathilde Erkenswick, mère dudit Jean, un fief de l'abbé de Werden, 1564 : un cor de chasse contourné. L. : *S Johan Erkenswick* (Duss., *Werden*, N° 108).

ERMEGEM. *Anthonius van Ermbeghem*, échevin de Louvain, 1541, 5 : trois pals; au chef chargé d'un sautoir engrêlé. L. : *S Antho vā Ermege scabi lou* (S.-G.).

Ernault (Paul), licencié-ès-médecine, bailli *portatif* de la cour féodale d'Enghien, 1662 : une chèvre saillante, posée sur une terrasse (?) (le bas est assez fruste). C. : une chèvre iss. (M. Matthieu).

Erp (Gauthier van), chev., sc. un acte de Renier Muelstroe van Erp (ci-dessous), 1347 : une cotice ondée. L. : *S . . . al Erpe militis* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 499).

— (Renier *Muelstroe van*) inféode à sire Jean de Montjoie, de Fauquemont et de Berg-op-Zoom, 10 journaux de terre *in den acker van Erp* (près d'Euskirchen), 1347 : un lion cour. L. : ✠ *S Reinardi de Erpe* (Ibid.).

Erp. *Gherlijc van Erpe* (Brabant), jadis prisonnier à Basweiler, sous sire Brien van Crainhem; i. t. : 509 mout., 1374, 9 : un sautoir composé, chargé en cœur d'une étoile. L. : ✠ *S Gherleec vā Erp* (B.).

— *Wouter Loenijis* (sans nom de famille), mari de Marguerite van *Heluce*, héritière de son mari antérieur, Herman van den Bossche, qui fut jadis fait prisonnier à Basweiler, dans la maisnie du duc de Brabant; i. t. : 1020 mout., 1379 : un sautoir composé, accompagné en chef d'un huchet. L. : ✠ *S Wolteri de Erp* (B.).

— (Jean van), échevin de Bois-le-Duc, 1377 : un sautoir composé et un lambel broch. (Helmond).

— *Leonus de Erpe*, échevin de Bois-le-Duc, 1386 : un sautoir composé; écus. en cœur à trois huchets (Helmond).

— Jean van *Erpe*, fils de Luc, sc., de la part de l'abbé de Saint-Trond, un arbitrage entre celui-ci et Jean van Rossem, 1397 : même écu que Jean, 1377 (S.-T., c. 18).

— *Theodericus de Erpe, investitus parochialis ecclesie de Nederdormael*, 1420 : un sautoir composé. L. : *S Theoderici de Erpe pbri* (S.-G.).

— (*Godart van*), *bastaert wilen Aerts soen van Middegael*, jure de ne jamais rien entreprendre contre le damoiseau Jean van Schoonvorst, burgrave de Montjoie, sgr. de Cranendonck et de Diepenbeek, ni contre ses terres, ni ses sujets, et promet d'obtenir de son cousin Baudouin van *Bijnderen* la cessation de ses hostilités contre ledit damoiseau et les habitants de Woensel et d'Eindhoven, 20 déch. 1423 : un sautoir composé. L. : *S Goeiaert van Erpe Aerts soen* (S.-G.).

— (Luc van), fils de *Gheerlijc*, 1423 : même écu. Cq. cour. C. : une tête et col de loup (dragon?).

— (Henri van), fils de Roger, 1423 : même écu, brisé en chef d'un fer de moulin. L. : *ric van Erp*.

— *Godart, Aert et Lonijis, gebrueders, Jans kijnder van Middegael*, 1423, scellent tous d'un sautoir composé, blason qu'ils brisent en chef ainsi : *Godart* : d'une coquille. L. : *vert Ians son van Erpe*; *Aert* : d'une merlette; L. : *v . . . Middegael*; *Lonijis* : d'une manchette d'hermine. L. : *S Lonis van Erp Ians soen*.

Ces cinq personnages : Luc et Henri van Erp, *Godart, Aert et Lonijis van Middegael*, ou van Erp, apposent leurs sceaux à l'acte, ci-dessus analysé, de *Godart van Erp*, qui les appelle *mijn neven*.

— *Johannes de Erpe*, fils de *Leonius*, sc. avec Ivain de Cortenbach, commandeur du bailliage d'Altenbiesen, 1428 : un sautoir composé, accompagné en chef d'une fleur de lis, p. c. Cq. cour. C. : une tête et col de dragon. L. : *S Ian van Erpe Loenis soen* (B.).



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.

Pl. XLIII.

Fig. 1. Renier van *Sint-Aelbrecht*

Fig. 2. Guillaume van den Broeke

Fig. 3. Gisbert van den Bruete

Fig. 4. Richard, sire de Daun, chevalier

Fig. 5. Guillaume Drake

Fig. 6. Laurent de Fikere

} Combattant, tous,
à Bäsweiler, dans
l'armée brabançonne
(1371).

Tous ces sceaux datent de 1374 ou des années suivantes.

Erp. Johannes de Erpe, échevin de Bois-le-Duc, 1319 : un sautoir composé (Mal.).

— (Robert van), témoin de Joachim van Eichen, à son contrat anténuptial, 1339; échevin de *Deijll* (Deil), 1346 : même écu. Cq. cour. C. : deux soufflets, posés en chevron renversé, les tubes en bas (*Geld.*).

— (Godefroid van), témoin dudit Joachim, 1339 : même écu. Cq. cour. C. : une tête et col de dragon (*Ibid.*) (voir **Brederode, Keldonk, Middegaal**).

Erpe (Flandre). *Gozuinus, dominus de Erpa*, fait un accord avec l'abbé d'Afflighem, 1226 : trois lions, à la queue fourchée; au fr.-q. broch., chargé d'un anneau (*Afflig.*). (Pl. 6, fig. 142).

— (Philippe, sire d'), chev., sc. un acte du bailli d'Alost, 1363 : un lion et une bordure engrêlée (*Ibid.*).

— (Philippe, sire d'), jadis prisonnier à Basweiler, parmi les gens (*bede*) du duc de Brabant; i. t. : 4175 mout., 1374; qualifié chevalier, il sc. pour Jean van der *Novil[e]*, prisonnier *illegitimus*, sous sire Oste van Wedergrate; i. t. : 30 mout., 1374 : un lion cour. et une bordure engrêlée. Cq. cour. C. : une tête et col de lion (non cour.) entre un vol. L. L., sur le 1^{er} sceau de 1374 : ✠ *S Philips here van Erpe*; sur le 2^d : ✠ *S Philips van Erpe* (B.) (voir **Artevelde, Couderborch, Wespelaer**).

GELRE donne au *here van Arp*, en Flandre : d'argent au lion de gueules, cour. d'azur, à la bordure échancrée de sable. Le cq. d'or. C. : une tête et col de lion de l'écu, lamp. d'azur, entre un vol (ou deux grandes plumes) d'argent, à la bordure engrêlée de sable.

Le roi d'armes CORN. GAILLIARD blasonne ainsi l'écu du seigneur de HERPE : d'argent, au lion de gueulle, coroné, lampassé et armé, tout d'azur, à la bordure dentelée de sable, et erpe son nom.

Erpent. Pirechon d'Yerpens, h. du comte de Namur, 1356 : trois étoiles à cinq rais, accompagnées au point du chef d'un besant, ou tourteau, et une bordure; écu. en cœur à la fasce entre deux burelles. L. : ✠✠ *S Pi... ech... en* (*Nam.*, N° 814) Pl. 6, fig. 143) (voir **Naninnes**).

Erps. Johannes de Erpse, échevin de Louvain, 1328 : trois pals; au chef chargé d'un croissant, accosté de deux étoiles. L. : ✠ *S Iohis de E... scab lov* (Saint-Pierre, c. 1; A. G. B.).

— *Franco de Erpse*, même qualité, 1330, 3 (n. st.), 43,4 (n. st.) : même écu. L. : ✠ *S Francois de Erpse scab lov* (S.-G.).

Erps et Querhs (Les échevins des archiducs dans les villages d'), 1614 : écartelé; dans chaque quartier un lion (E. G. l. 368).

ERRENBERGHE (Jean van), allentier au métier

de Tirlemont, 1432; échevin de Tirlemont, 1444 (n. st.) : plain; au chef chargé de trois pals. L., 1432 : *S Ian... berghe* (S.-G.; Abb. d'Oplinter, A. G. B.).

Ertborch (Johannes de), échevin d'Aix-la-Chapelle, 1341. 3 : une croix engrêlée; au fr.-q. chargé d'un demi-vol versé. L. : *S Ioh de Ertberg scab' i aq...* (Duss., Commanderie de Biesen, Nos 49 et 37).

Esbeemde (Michel van), échevin d'Anvers, 1311 : coupé; au 1^{er}, un lion léopardé; au 2^d, plain. Cq. sans C. (114 lettres scab.).

Eze (Frédéric van der), chev., sc. un acte de Béatrice, dame de Keppel, 1334 : une croix (*Geld.*).

Esel (Arnould der) chev., reçoit une rente du comte de Berg, par le péager de Kaiserswerth, 1365 : un fascé (Duss., *Jut.-Berg*. N° 781).

ESERE (Renetus de), échevin d'Aerschot, 1368 : trois fleurs de lis, p. c.; au fr.-q. broch., chargé de... (gerbe, pot, ...?). L. : ✠ *S Reneri de Esere scabini arse* (S.-G.).

Escaille, voir **Hannequart**.

Escammellot (Jean), h. du fief du sire d'*Escamaing* (Escamin), à Baisieux, 1431 : une anille, accompagnée de quatre étoiles, 1 en chef, 2 aux flancs, 1 en pointe (Tournai, Chartreux, c. 10).

Escamin. Bietrix descamaing reçoit une rente viagère sur la ville de Tournai, 1398 : trois cors de chasse contournés. T. : un ange. L. : ✠ *Bietris descamaing* (Tournai, Chartrier).

— Gilles *descamaing*, bailli, à Calonne, de Jean, sgr. de ce lieu, chev., 1403 : trois cors de chasse; écu. en cœur au léopard (**Calonne**). C. et le reste du sceau cassés (*Ibid.*, Chartreux, c. 1).

— Jean, sgr. *descamaing*, bailli, pour la sgrie de Templemars, de la sénéchale de Hainaut. *baronnesse* de Flandre, dame de Cysoing, etc., 1418; Jean, sgr. d'E., sc. un acte de Jean de Noyelle, son feudataire, 1432; sc. comme seigneur, 1441; h. de fief du Hainaut, 1443 : trois cors de chasse, contournés. C. : une hure et col de sanglier entre un vol. T. : deux h. sauv., sans massues (*Ibid.*, c. 1 et 2, et Tournai, Chartrier).

— Rogier *descamaing* sc. un acte de Jean Maret, bailli du monastère de St-André-lez-Tournai, 1434 : même écu, à l'écuss. en cœur... (fruste). C. : une tête et col de licorne. S. : deux léopards lionnés (Tournai, Chartreux, c. 3).

VOIR LE COMTE DU CHASTEL DE LA H., *Essai de filiation sur la famille des seigneurs de Calonne-lès-Tournai et sur quelques-unes de ses branches* (1895).

Escausinne, voir **Escaussinnes**.

Esch (Robert d'), 1244 : type scutiforme ; un burelé de 10 pièces, les 2^e, 4^e, 6^e, 8^e et 10^e diaprées. L. : ✠ *S' mon signov Robert d...e* (Lux., Arch. commun.).

Ermesinde, comtesse de Luxembourg confirme à l'abbaye de Hemmerode des droits accordés à celle-ci par Robin d'Esch et sa femme, Ermengarde, 1235 (BERTHOLET, *Hist. du duché de Lux.*, IV, preuves), BRETEX, *Li tournois de Chauency* (XIII^e s.) dit, à propos de Geoffroi d'Aixre (Esch), en 1285 : *Dargent de gueules burelés. | Sen avoit cueorechiez et cote. | Creste sur hiaume assez mignote. | Houce, escu et alerons (aliettes). | Autretex fa ses auquetons. | Garlandarache tout contrevail. | Et couvertures a son cheval* (v. 3205 etc.).

— (Conrad, sire d') chev., constitué au margrave de Juliers, moyennant 300 petits flor. de France, une rente de 30 fl. sur son alleu à *Melche* (Mellich), *so wie der hoyf gelegen is, unde einen halven hoyf zu Bengele* (Bengel. 1340 : de vair ; au chef chargé d'un lion iss. du champ. C. : une tête et col de lion entre un vol. L. : *S' Coradi dni* (Duss., *Jul.-Berg*, N° 433).

— (Thierry van), chev., sc. une quittance d'Ulric, sgr. de Fénétrange, qui reçoit, du Brabant, un acompte de 323 vieux écus, pour ses services dans la guerre de Flandre, et qui l'appelle *onse ridder*, 1358 (n. st.), 7 mars : même écu. C. : un vol (?). L. : *S' dni Theoderici dns i Esch* (B., N° 1377).

— (Sire Thierry van), bon ami de Conrad van Lusenich, 1362 : même écu. Cq. cour. C. : deux touffes de plumes de paon. L. : *S' h Dyed* *Esch* (Lux., c. III, l. X, N° 2).

D'après GELRE, *her Coenrat van Esch*, h. de l'évêque de Trèves, portait : de vair ; au chef de gueules, chargé d'un lion d'or, iss. du champ. Volet de sable. C. : un chapeau de tournoi de sable, sommé d'une boule d'argent, soutenant un plumail de sable.

— (Joachim van), échevin d'Oisterwijk (Brabant septentrional) 1336 : deux étoiles en chef et une rose en pointe. L. : ✠ *S' Iochem v* (S.-G.) (voir **Baudouche**).

Esche. Renier van den *Ysche*, jadis prisonnier à Basweiler, sous le drossard de Fauquemont ; i. t. : 3236 mout., 1374 : un sautoir, chargé en cœur d'une lettre r. L. : *Sigillum Reyneri de Esche* (B.) (voir **Essche**).

Escholay, voir **Iscolay**.

Eschweiler. Marguerite van *Eschwilre*, femme de Paul van Hüchelhoven, chev., 1337 : dans le champ du sceau, dame debout, accostée de deux écus ; A, une fasce, surmontée à d. d'une tête humaine (?); B, cinq coquilles, rangées en croix. L. : *greta* (!) *de Eiszwil* . . (Duss., *Jul.-Berg*, N° 391) (voir **Hüchelhoven**).

Voici, d'après GELRE, le blason de *her Henric van Es-*

mielre, h. du duc de Juliers : d'argent à la fasce de sable, surmontée d'une tête de more (non tortillée). Le cq. d'or. C. : une tête et col de more de l'écu, terminé en volet d'argent, entre deux banderoles d'argent, aux hampes du même.

Escolle (Huart de l') h. de fief, à Tubize, de mgr. Englebert d'Enghien, sgr. de Rameru, etc., 1456, 60 : un gironné de huit pièces de . . . et d'hermine, chargé en cœur d'une rose (?). T. s. : une d^{lle}. L. : *S' Hvart de lescolle* (Abb. de W.-Br., c. 4007).

Escornaix. Robert van *Scoers* (flam. — Schoorisse), jadis prisonnier à Basweiler, sous le sire de Gaesbeek ; i. t. : 834 mout., 1374 : un trêcheur, fleuroné et contre-fleuronné, et un chevron broch., chargé en chef de . . . et au bâton broch. sur le tout, chargé de trois . . . L. : ✠ *S' van Scoer* . . se (B.).

D'après GELRE, *die here van Scoors*, vassal de Flandre, portait : d'or au double trêcheur fleuroné de sinople et au chevron de gueules broch. Volet d'argent. C. : deux oreilles d'âne, la 1^{re} à l'ext. de sable et à l'int. de gueules, la 2^e, à l'ext. d'argent et à l'int. de gueules. Voici, d'après l'Armorial du XIV^e s., publié par DOUET DARCO, l'écu du sire *descornez* : *d'or a l. chevron de gueules à l. double trancheour vert florey*.

Enfin, le roi d'armes GAILLIARD (XV^e siècle) donne au *seigneur du pays d'ESCORNAEY* : *d'or au double trêsoer de synople, et chevron de gueulle sur le tout et cry : Gavere*.

— Marguerite *descornay*, abbesse de Nivelles, 1443 : parti ; au 1^{er}, un double trêcheur, fleuroné et contre-fleuronné, et un chevron broch. ; au 2^d, un chevron d'hermine (**Ghistelles**), accompagné en chef à d. d'un écus. au lion (peu distinct ; **Luxembourg** ?). T. : deux anges. L. : *Sigillo Margarete descornay abbatisse niullen* (B.) (voir **Fierens**).

Escuyer (l'). *Lambiers li skuiers de Weilhin* (Weillen), échevin de la cour d'Anhée, 1342 : deux avant-bras, mouvant de la pointe, les mains jointes, accostés de six besants, ou tourteaux, 3 de chaque côté, rangés en pals. L. : *S' Labier li Scui* . . (Nam., N° 666) (voir **Doedins**, **Gorcy**).

Esnes. *Gerart dit Sausset daysne*, h. de fief du Hainaut, 1340 : dix losanges (3, 3, 3, 1), accolés et aboutés ; au lambel à quatre pendants, broch., chaque pendant chargé de trois besants, ou tourteaux. L. : ✠ *Seiel Savsait dainnes* (B., N° 566).

— *Ameyd d'Esne*, écuyer, mari de d^{lle} Françoise van *Vlaendre*, dite *van Drincham*, qui tient, du comte de Flandre, à Steenkerke, 1513 : dix losanges (3, 3, 3, 1) (ni accolés, ni aboutés). C. cassé (Fiefs, c. 889, l. 897-969) (voir **Dringham**).

Esneux, voir **Avionpuits**

Espaigne (Jean-Bapt. d'), h. de fief du Hainaut et de la cour de Mons, sc. un acte de Martin Bouchart, prévôt de Quiévrain, 1631 : une fasce, accompagnée

en chef d'une rose et d'une étoile et en pointe d'un dauphin. S. s. : un griffon (Baron de Loë) (voir **Melun**).

Espaignars, voir **BLIZE**.

Espen (Jacques van) sc. pour *Thibault de Marischal*, d'Abolens, qui tient, du Brabant, un fief *illeg*, 1531 : un sautoir engrêlé. S. s. : un griffon (Av. et dén., N° 4168) (voir **Bercx**, **Cole**).

ESPESE (*Jehan del*) (Espierres?) et d'autres décl. que la comtesse de Namur et son fils, Guillaume, ont payé à *Jehan de le Pile*, bourgeois d'Audenarde, en la grant cambre en bas du castel de Vieffville, la somme qu'ils lui devaient, 1339 (n. st.) : une croix, chargée en cœur d'une rose à huit feuilles (*Nam.*, N° 600).

Espiennes (*Jehan d'*) (**Spiennes**), écuyer, bailli et châtelain de la baronnie de Leuze, 1379 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, un chevron, accompagné de trois trèfles ; aux 2^e et 3^e, un chevron, accompagné de trois roses. C. cassé (B^{on} de Royer de Dour) (voir **Spiennes**).

Espierres. *Roelandt despierre*, religieux de Corbie prévôt *Dusse* (d'Us?), reçoit, pour l'abbaye de Corbie, une rente sur l'espier de Bruges, 1434 : plain, diapré ; au fr.-q. chargé une croix. L. : *S Iohannis* *despiere* (C. C. B., Acquis de Lille, l. 378).

— Denis de *lespiere*, h. de fief de la châtellenie de Courtrai, 1463 (n. st.) : une croix, accompagnée au 1^{er} canton d'une merlette et au 2^d de trois (2, 1) roses. Les deux cantons inf. plains. S. s. : un griffon accroupi. L. : *S Denys* *espiere* (ibid., l. 57-58) (voir **ESPESE**).

D'après GELRE, *die here van Espiers*, en Flandre, portait : de gueules à la croix d'argent.

Le seigneur d'ESPIERE : de gueulle à la croies d'argent, et erie : *Mortaeingne* (CORN. GAILLIARD, *L'Ancienne Noblesse de la conté de Flandres*).

Espine (Guillaume de l'), huissier de parlement, donne une quittance à la ville de Tournai, 1403 : un lion accompagné . . . (?) indistinct. C. : un arbre. S. : un chien braque et un léopard lionné (Tournai, Chartrier).

Espinois. *Hues sires despinoit et dantoing*, 1280 : type équestre, petit module ; le bouclier, la housse et l'écu du c.-sc. à un lion et un semé de croisettes potencées. L. : *S' Hvo* *an* L. du c.-sc. : *S' creti* (Tournai, Chartrier).

Le seigneur d'ESPINOIX : d'asur à l'aigle d'argent membré d'or. *Ceste baronye est eryygé en conté* (CORN. GAILLIARD, *L'Ancienne Noblesse de la conté de Flandres*).

Espoix (Ursmer l'), h. de fief du Hainaut et de la cour de Mons, sc., à Binche, 1619 : un chevron,

accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une coquille. L'écu suspendu à un arbre arraché, posé à s. et accompagné à s. d'un oiseau (canard?). Son frère, Jean sc. le même acte ; écu fort endommagé ; on n'aperçoit que le haut du chevron et à d. une étoile (Mons, H. de fief de Binche).

ESQUELIN (*Thomas de*), h. de fief du roi de Bohême, sc. un acte du prévôt d'Aymeries, 1326 : une gerbe. L. : . . . *Thoma* (Mons, Abb. de Bonne-Espérance) (voir **Aubry**).

Essars. Martin des *Eschars*, conseiller du roi de France, 1332 : un sautoir engrêlé, cantonné de quatre croissants. L. : *S' Seel* . . . *artin des Essars* (*Nam.*, N° 534) (Pl. 6, fig. 144).

Esselen (*Ludovicus*), échevin de Bruxelles, 1335 : un lion et un semé de coquilles. L. : *Sigillum Lodovic Essellen* (Brux.).

— *Johannes, prepositus ecclesie beati Petri Iovaniensis* (sans nom de famille) s'engage, moyennant 18 livres de vieux gros, à servir le duc de Brabant, *cum quinque viris, una nobiscum, bene et decenter cum galeis armatis et equitatis*, dans la guerre entre l'Angleterre et la France ; 14 août 1338 : un lion et une cotice broch., chargée de trois coquilles. L. : *Sigillum Iohan* *selyn* (B., N° 422).

En 1326, le duc Jean de Brabant donne *praeposituram, vacantem per mortem Johannis de Cuye, Joanni Esselen, fratri nostro naturali* (DE RAM, *Johannis Molani . . . historiae Iovaniensium libri XIV*, T. I, p. 129 ; 1861). Sa mère était probablement une Esselen. Comp. les armes des membres de cette famille.

— *Ludovicus Esslen*, échevin de Bruxelles 1345 : un lion et un semé de coquilles. L. : *S dovici dci Esselen* (Brux.).

— (*Henricus*), échevin *illeg*, 1346 : cinq coquilles, rangées en croix ; au fr.-q. broch., chargé de huit (3, 2, 3) billettes. L. : *S' Herici dci Esselen* (Brux.).

— (Jean), échevin de Bruxelles, 1363, 4 ; jadis prisonnier à Basweiler, sous le sire de Bouchout ; i. t. : 748 mout., 1374 : cinq coquilles, rangées en croix, accompagnées au canton s. d'une rose ; au fr.-q. broch. chargé de onze (4, 3, 4) billettes. L. 1374 : *S Iohannis dicti Esselens* (Brux., E. G., l. 132 et B.).

— (*Johannes dictus*), échevin de Bruxelles, 1373, 9, 83 : même écu (avec la rose), mois dix (3, 4, 3) billettes. L. : *S Iohannis dicti Esselens* (Brux. et B.).

— (Jean), échevin *illeg*, 1406, 7 : même écu, mais au canton s., au lieu de la rose, un huchet, et au fr.-q. huit (3, 2, 3) billettes. L. : *S Iohannis Essellen* (E. G., l. 190, P., c. 3, et Brux.).

Esselen (Jean), échevin *illegitimus*, 1439 : même écu, mais sans le huchet. C. : un plumail rond (?), iss. d'une cuve. S. d. : un aigle. L. : *Sig' Iohannis Esselens* (Brux.).

— (Jean), apothicaire à Trèves, tient, du roi de France, une rente sur les dîmes de Mettendorf, 1683 : deux roses en chef et une marque de marchand en pointe, à d., marque affectant la forme d'un X, fermé au haut et au bas, posé en bande, la traverse inf. et la diagonale placées en bande allongées, de façon à former un angle aigu. C. : une rose (?) (cachet) (C. C. B., 45713b).

Essen (*Henricus de*), miles, fait, avec d'autres Gueldrois, une obligation à des juifs, 1347 : une bande, chargée de trois losanges, posés dans le sens de la bande (*Geld.*).

Comp. les armes de Dungenen, Eyckel.

— (Gérard van) sc. le traité des nobles et des villes de la Gueldre, 1418 : même écu, les losanges aboutés. L. : *Sigill ardi de Essen* (Arnhem. *Rekenk.*).

Essenstein, voir **Esschesteijn**.

Essche (Jean van den), reçoit une rente viagère sur le domaine de Courtrai, 1444, 3 : une arbre (frêne, stylisé comme le créquier des Créquy). L. : *van den Essche* (C. C. B., Acquits de Lille, l. 391).

— (Jean van), conseiller de l'archiduc Philippe, au Conseil de Hollande, tient, du Brabant, la *gruïte* de *Druïjnen* (Drunen), 1500 : trois lambels à cinq pendants, rangés en pal. C. cassé (Av. et dén., N° 2561^{bis}) (voir **Esche**).

Esschericx (Adrien), échevin de Malines, 1581 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, une pie essorante ; aux 2^e et 3^e, un chevron, accompagné de trois carreaux (!). L. : *Si sca Adriani Esschericx* (Mal.).

ESSCHESTEIJN (**Essenstein**) (Zweder van), arbitre entre Gisbert die Kock, le vieux, et Gisbert die Kock, le jeune, ses parents, 1509 : aux 1^{er} et 4^e, trois colonnes (*zuilen*) ; aux 2^e et 3^e, un lion, à la queue fourchée. L'écu muni d'une bordure engrêlée. C. : une tête et col d'âne (*Geld.*).

Est (Henri van), écuyer, et Gisbert de Koc, prévôt de la cathédrale d'Utrecht (*1^o loco*), décl. que, s'ils venaient à mourir avant Marie de Brabant, duchesse de Gueldre, etc., l'hypothèque de 8000 vieux écus qu'elle leur avait constituée sur le château et sgrie d'*Oijen* et de *Gornick* (*Goruick?*), serait annulée, 1383 (n. st.) : deux fascès bretessées et contre-bretessées, accompagnées au point du chef d'une roue. L. : *Sigillum Henri . . . de Est* (B.).

Estassart (Julien), h. de fief de Flobeeq et de Les-

sines, 1551 : trois croissants. C. : une tête et col de cerf (Fiefs, N° 10450).

ESTATIERE (*Willaume del*), receveur de Hainaut, 1356 : trois coquilles. L. : *S' Willavme de le Statie . .* (Mons, Abb. d'Épinlieu).

Sur le bord de la charte, près de la queue de parchemin portant le sceau, se lit : *Wille delestatiere*.

Estienne (Constant), h. de fief du sire de Beersel, *en sa terre et signory gisant au lieu de Lymelette* (Limelette), *touchant sa signory de Braye* (Braine), 1512 : une hache (Gr. scab., *Nivelles*, c. 4777).

Estievenars, dis dou Cange (*Willaumes*), receveur du Hainaut, 1412 (n. st.), 21 : une mouette volante ; à la champagne fascée-ondée de quatre pièces. L. : . . . *Willame Est* (Mons, *Domaines de Hal*, I, et *Bailliage de Hal*).

Estievenart (Jean), h. de fief du Hainaut et de la cour de Mons, 1599 : un lévrier, passant sur une terrasse. S. s. : un griffon. L. : *Seel Iehan Estievenart* (Mons, Gr. scab. de la Flamengrie).

— (Amand), même qualité, sc. une charte du bailli de Sotteville, 1672 : une rose (peut-être tigée et feuillée ; le bas de l'écu et le reste du sceau sont cassés) (Baron de Loë).

Estinghausen, voir **Berninghausen**.

Estor (*Henricus dictus*) (et *Esdoren*), miles, échevin Bruxelles, 1362, 75 ; a racheté des bourgeois de de Tournai, envoyés par cette ville, en Angleterre, comme otages, pour feu le roi de France, moyennant la somme de 660 fl., dits nobles d'or, 1372 : trois châteaux, ou portes à trois tourelles ; au fr.-q. broch. chargé d'un maillet en chef à d. et de deux fleurs de lis, p. c., 1 en chef à s., 1 en pointe. L. : *✱ S' Henrici dicti Estore ms.* (Brux. et Tournai, Chartrier).

Her Henric Esdoern, Brabançon, portait, d'après GELBE : d'or à trois portes crénelées, sommées d'une tourelle, de gueules, ouvertes d'azur ; au fr.-q. broch. d'azur (inachevé).

— (*Henricus*), échevin de Bruxelles, 1477 : trois pals. C. : un vol, iss. d'une cuve. T. d. : une d^{lle}. S. s. : un griffon. L. : *S Henrici* (Brux.).

— (Henri), sgr. de Bigard, 1518 : trois pals. C. : un vol. T. d. : une d^{lle}. S. s. : un griffon (Els.).

— (Gilles), bâtard, h. de fief dudit Henri, 1518 : trois pals et un bâton broch. C. et le reste du sceau sont cassés (Els.).

Estrix, voir **Esschericx**.

Estuve (Guillaume del), échevin de Bruges, 1330 (n. st.) : un maillet et un bâton broch. (Fl.).

Estuvenin. *Maistre Nicolle lestuvenin*, bourgeois de Binche, reçoit une rente viagère pour lui et sa femme, *Jehanne le Carliere*, 1474, 7 : une bande, chargée de trois roses à six feuilles. T. s. : une dlle. L. : *lestuuen* . . (C. C. B., Acquits de Lille, 1, 1683).

Etalle. *Henriquel destaule* (la queue du sceau porte *Destaule*), écuyer, h. de Wenceslas, duc de Luxembourg, 1366 : une bande (*Lux.*, c. IV, l. XVI, N° 9).

— Jean *des Tauels*, jadis prisonnier à Basweiler, sous le comte de S'-Pol, i. t. : 242 mout., sans date (1374) : une bande. L. : ✠ S' *Iehan destalle* (B.).

— Henri *van Tauels*, jadis prisonnier *illec*, sous le même; i. t. : 208 mout., 1374 : une bande, chargée d'une grande fleur de lis, posée dans le sens de la bande. C. : un buste imberbe, aux cheveux flottants. L. : S *Henri detavle* (B.) (voir **Salm**).

Jean et Henri *destaul* , frères, écuyer, sc., en 1378 (n. st.), à Arlon, une quittance relative à un acompte sur leur indemnité du chef de la bataille de B. Le sceau de Jean comme ci-dessus, celui de Henri, indistinct.

Etten, et Eethen Jean *van Ethen* partage des terres avec l'abbé de Saint-Trond, 1373 : une roue (S.-T., c. 18).

— *Robbrecht van Ethen*, sœur dudit Jean (*zuster Jans voirsch.*), 1373 : une roue, surmontée d'un lambel (Ibid.).

— Henri *van Etten*, échevin d'Anvers, 1564, 1614 : trois tours. C. fruste (114 lettres scab. et Hôp. S.-Elis., *Buiteng.*, 1).

Probablement deux personnages. Le sceau de 1614 est fort endommagé.

Ettendorf. *Joetha, domina de Etendorf*, sa sœur, *Suzanna, domina de Petra*, et ses frères, *Hugo et Symon, fratres, domini Parve Petre* (Petite-Pierre, ou, en allemand, Lützelstein), vendent à Henri, sire de Blâmont, leurs biens *in villa de Amenoncourt* (Amenoncourt), 1264 : type triangulaire; une aigle. L. : ✠ S *Ivte vxor' ienioris de Elcedorf* (Lorr., Blâmont, B, 374, N° 28).

Eu (Raoul, comte d') et de Guines, connétable de France, 1332 : type équestre; le bouclier, paillette et la housse, au lion et au semé de billettes. L. : *France* (fort endommagé). Contre-scel : un écu plain, à la bordure engrêlée. L. : ✠ *Otreseel Raoul conte deu Onestable d' France* (*Nam.*, N° 535).

EUMIRINGEN (Jean) (tout court; il signe : *J. von Eumringen*), grand-père de Jean-Ferry de Chardelle, sgr. de Frisange, remet, pour ce dernier, au roi de France, le dénombrement de Frisange, mouvant de Puttelange, 1681 : un cerf (couché?). C. : un cerf iss. (cachet en cire rouge) (C. C. B., 45713^a).

DE RAADT

Eupen. Jean *van Oijpen*, jadis prisonnier de Basweiler, sous le burgrave de Limbourg; i. t. : 500 mout., 1374 : une croix échancrée et un lambel broch. L. : ✠ S' *Iohan vron* (!) *Oipien* (B.).

Eure (*Renars de*), *vestis de Welien*, sc. un acte avec le doyen de l'église Saint-Remacle, à Stavelot, 1326 : trois roses. L. : ✠ S' R' *investi d Vei* (Duss., *Stavelot*, N° 80).

— (Maitre Guillaume d'), (chanoine) h. du comte de Namur, 1329 : de ... au chef de ...; au sautoir broch. et à la bordure engrêlée. L. : *de Ebre can* \sum *scol* (*Nam.*, N°s 493, 7) (Pl. 6, fig. 145).

Euskirchen. *Aelbrecht* (!) *van Oeskerke*, reçoit, du Brabant, 67 vieux écus, pour ses services dans la guerre de Flandre, 1337; sc. pour *Symon Wulveshè* et Jean *van Palmister*, qui reçoivent, du Brabant, 134 vieux écus, du chef de la même guerre, *daer wij af ghescompt ende ghebrant waren in der gheselschap Willems ende Coenrarts van Salmen*, 1357 : trois fleurs de lis, surmontées d'un lambel. L. : ✠ S' *Abel van Eeskerkgen* (B., N°s 1303-4).

Eve (Jacques d'), jadis prisonnier à Basweiler, sous le sire d'Oupeye; i. t. : 156 mout., 1374 : une fasce, chargée d'une rose. L. S' *Iakemins deve* (B.) (voir **MARCHIN**).

Eveloghe. *Walterus dictus Eveloghe*, échevin de Louvain, 1309 : trois pals; au chef chargé de trois losanges (!). L. : ✠ S' *Walteri Eveloghe scab lov* (S.-G.).

— *Franco dictus Eveloghe*, même qualité, 1339 : trois pals; au chef chargé d'un sautoir engrêlé, accompagné en chef d'un macle. L. : ✠ S' *Franconis* ... *loghe scab' i lov* (Saint-Pierre, c. I, A. G. B).

— *Walterus dictus Eveloghe*, même qualité, 1345 (n. st.), 45 : trois pals; au chef chargé de trois macles (!). L. : S' *Walteri Eveloghe scab lov* . . (S.-G.).

— (*Walterus dictus*), même qualité, 1351, 2, 5, 8, 9, 64, 6 : même écu. L. : ✠ S' *Walteri dei Eveloghe scabin lovan'* (S.-G. et M. Rouffart).

— (Gérard), h. de fief de Rodolphe *uten Lijemingen*, bourgeois de Louvain, 1395 : trois pals; au chef plain; au fr.-q. chargé de trois fleurs de lis, p. c. L. : *Eveloeg* . . (B.).

— Francon *Oeveloeghe* (!), marchand du duc dans sa chambre des tonlieux de Louvain, 1416, 7 (n. st.) : trois pals; au chef chargé d'un sautoir engrêlé, accompagné en chef d'un anneau (macle?). L. : ✠ S' *Franconis Eveloge* (B.).

Even, voir **IJEUWEN**.

EVER (Renier de), chev., jadis prisonnier à Basweiler sous la bannière de Brederode; i. t. : 1832 mont., 1374 : un lion naiss. L. : *S Reiner de Eve* (B.).

Everaerdt (Jean), conseiller et homme en la chambre de Flandre, 1521 : plain; au chef chargé de trois roses (molettes?), chacune enclose d'un macle, les trois macles accolés en fasce, touchant à tous les bords du chef. C. : un buste turbanné. L. : *Johannis Everard* (Duss., Clèves-Mark, N° 679).

Everaerts (Guillaume), échevin d'Aerschot, 1432, 6 : trois fleurs de lis, p. c.; au fr.-q. chargé d'une anille. L., 1436 : *S Willem Eueraert scab arscot* (Diest, liasse : *Echevinages et bancs divers*, N° 1; S.-G.).

Ev[e]rart, Ev[e]rard, Gilles *Evrard*, échevin de Bruges, 1329 : un poisson, posé en fasce, et un sanglier passant, rangés en pal (Fl.).

— Ferry *Evrart*, sergent d'armes du roi de France, reçoit, du duc de Brabant, des paiements, par le receveur de sa terre de Vailly, 1375, 6 : une croix engrêlée, cantonnée de quatre annelets. L. : *S Ferri Ever* (B.).

— Maître Jean *Evrart*, fils d'Etienne, tient, du château de Termonde, un fief à Berlaere, 1541, 9 : coupé; au 1^{er}, trois pals; au 2^d, un trèfle, posé sur une terrasse. C. : une tête et col d'aigle (Fiefs, Nos 3544, 3553).

— Frédéric *Evrard*, h. de fief de Mons, 1612 : deux branches, passées en sautoir et surmontées des lettres F E. S. s. : un lion (Mons, H. de fief).

— André *Evrard*, h. de fief du Hainaut, 1647, à Soignies : une fasce, chargée de trois roues, accompagnée en chef d'une tête et col de cerf et en pointe d'une rose à six feuilles, accostée de deux étoiles. C. : une tête et col de cerf. L. : *S Andre Evrard* (Mons, Hosp. de Soignies).

Everboud (Pierre), échevin de Caprijcke, 1446 : plain; au chef chargé à s. d'une étoile à cinq rais; une cotice broch. sur l'écu. L. : *Euerbout* (C. C. B., Acquits de Lille, l. 82-83).

Everbouc (Josse), h. de fief du bourg de Bruges, 1513 : un sanglier passant. L. : *S Ioes Everbovc* (Fiefs, N° 11225).

Everdeij (Jean), h. de la châtellenie du Vieux-Bourg, à Gand, 1423, 4 : un sanglier élané, accompagné en chef à d. d'une étoile à cinq rais. L. : *Sigillv Ian Heverdei* (C. C. B., Acquits de Lille, l. 112, 394, 401).

— (Laurent), fils de Jean, tient du château et Vieux-Bourg de Gand, un fief à Gand, 1347 : deux

étoiles à cinq rais en chef et une hure de sanglier en pointe. C. : une hure et col de sanglier entre un vol (Ibid., N° 2769).

Everden (Pierre), échevin de Termonde et feudataire du château *illeg*, 1529 : sept (3, 3, 1) besants, ou tourteaux, surmontés d'un glaive, posé en fasce, la pointe à d. S. s. : un griffon. L. : *S Pieter . . e . . .* (C. C. B., Acquits de Lille, l. 73).

Everdingen, Sire Hubert van *Everdinghen*, chev., 1287; sc. un acte du comte de Hollande, 1293; promet de servir le comte de Hollande (voir **Abcoude**), 1298 : un bandé. L. : *S' Heberti d'Evedinghe militis* (Mons, Hainaut, et Holl.).

D'après GELRE, *Henric van Eeverdingen* portait : un bandé de sable et d'or.

— (Herman van) sc. pour Elisabeth van Bronkhorst, 1442 : une bande; au fr.-q. chargé de trois aigles. S. s. : un lion (*Geld.*).

Evergem, voir **Koekelberg**.

Le seigneur de HEEVERGHEM : d'or, au sanglier de soie passant, denté d'argent (CORN. GAILLIARD, *L'ancienne noblesse de la comté de Flandres*).

La mayson surnomé d'EVERGHEM : d'or, à troes fesses de gueulle (Ibid.).

Everlange (Salomon d'), écuyer, tient, du roi de France, la moitié de la sgr^{ie} foncière de Hollange et la moitié du fief d'Obange, à Bercheux (tous deux dans la prévôté de Bastogne), 1681 : une fasce, accompagnée de deux étoiles à huit rais, 1 en chef, 1 en pointe. C. : un h. iss., les bras retranchés au milieu, le ventre chargé d'une étoile à six rais (cachet en cire rouge) (C. C. B., 45713b).

— (Ferdinand d'), écuyer, tient, du roi de France, un quart de la sgr^{ie} du Chêne, sauf 1/12; la moitié du fief d'Obange, à Bercheux, la moitié du fief de Vauxlez-Chêne, etc., 1681 : mêmes écu et C. (cachet en cire rouge) (Ibid.).

— (Jean-Bernard d'), écuyer, tient, du roi de France, la sgr^{ie} de Witry, au comté de Chiny, 1681 : même écu. Cq. cour. C. : un h. iss., les bras retranchés au milieu, accosté des lettres J. B. (cachet en cire rouge) (Ibid. 45713e).

— (Nicolas d'), écuyer, sgr. de *Falkestain*, tient, du roi de France, les château et sgr^{ie} de Falkenstein, au comté de Chiny, 1683 : une fasce, accompagnée de six étoiles à huit rais, 3 rangées en chef, 3 (2, 1) en pointe. C. : deux tiges accostées, à chacune desquelles se trouvent attachés trois croissants (2 fleurs tigées?) (cachet en cire rouge) (Ibid., 45713a) (voir **Veider**).

EVERSBERGHE, voir **Louvain**.

Everwijn (*Seghere*), h. dé fief de la châtellenie de Gand, 1400 : une hure de sanglier, accostée de deux demi-ramures de cerf, la 1^{re} renversée. L. : S... her *Everwijn* (C. C. B., *Acquits de Lille*, t. 111).

— (Rogier), même qualité, 1470 (n. st.) : une hure de sanglier entre une ramure de cerf (accompagnée au canton s. d'une étoile). S. s. : un sanglier debout (Ibid., t. 116).

Evesque (Eustache l'), écuyer, sgr. de Thieusies, prévôt de la baronnie de Quiévrain, commis par le prince Charles-Eugène, duc d'Arenberg, d'Aerschot et de Croy, prince de *Porcéan* et de Rebecq, ... baron de Quiévrain, 1682 : un chevron, accompagné en chef de deux étoiles à cinq rais et en pointe d'un croissant (Baron de Loë) (voir **MONSTRY**).

Evrard, Evrart, voir **Everart**.

Evreux. *Homme noble et poissans, fil de roy de Franche, comte de Evreus*, qualifié par le duc Jean de Brabant : *nostre chier seigneur et pere*, 1313 : type équestre ; le bouclier, l'ailette, la housse et l'écu du contre-scel, à un semé de fleurs de lis et à la bande componée broch. C. : un dragon. Sur le chanfrein, un écran échancré, chacune des sept pointes garnie d'une rose (Duss., *Jul.-Berg*, N° 214).

L'auteur d'un article intitulé : *Bibliographie héraldique. Armorial unioersel du XVI^e siècle* (Bibliophile Belge, 1883), s'efforce de prouver cette chose impossible qu'un roi de France aurait brisé, au moyen âge, France ancien (d'azur semé de fleurs de lis d'or) d'un lambel de gueules. L'armorial qui forme l'objet de cette étude donnerait ce blason, avec la légende : *Regnum Ceallie*. L'auteur, y voyant, sans doute, le *Royaume de la Gaule*, a traduit par France ce nom latin, si singulière-

ment tronqué et qu'il faut lire *Regnum Ceallie* : Le Royaume de Sicile. Les armes en question sont celles de la maison d'Anjou.

Ewijk. Guillaume van *Ewick*, témoin au contrat de mariage de Chr. van Rossum ; 1363 : une panelle. C. : une tête et col de cygne. L. : *S VVillem van Ewick* (S-G) (voir **Broekhuizen**).

Exaerde (Jean van), échevin de Saint-Nicolas (Waes). 1421 : plain ; au fr.-q. chargé d'une bande, accompagnée d'un semé de losanges, ceux du chef posée dans le sens de la barre, ceux de la pointe dans le sens de la bande. L. : *an Ecsarde* (B^{on} de Maere d'Aertrijcke).

— (Jean van), fils de Jean, tient, du comte de Flandre, la cour de ten Berghe, avec 40 bonniers de terre, à Haesdonck, Melsele, Waesmunster, 1530 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, six (2, 1, 2, 1) losanges ; aux 2^e et 3^e, cinq (2, 1, 2) étoiles. C. cassé (Fiefs, N° 6606).

— (Servais van), griffier de Sinaj et de Belcele, sc. pour Paul Saman, fils de Baudouin, n'ayant pas encore de sceau, et qui tient du comte un fief sous Sinaj, qu'il a hérité de son dit père, fils de Jean, 1604 : une étoile au canton s. : au fr.-q. chargé d'une fasce, accompagnée de six (3, 3) besants, ou tourteaux. L. : . *Servae . . . n Ewaer . .* (Ibid., N° 7175) (voir **Doella[e]rt. Gruter. Rijcke**).

Le seigneur de EXAERDE : de queue, à trois lyons d'or, lampassé et armé d'argent.

Le seigneur d'ESTRUDT : pareilles, et crye : Lydequerque ! Lydequerque (CORN. GAILLIARD, *L'Anchienne Noblesse de la conté de Flandres*).

Expoele (Rogier van), échevin de Malines, 1518 : une fasce surmontée de trois maillets (Mal.).

F

Faeijsen (Gauthier), échevin de Rotterdam, 1431 : six étoiles ; au fr.-q. broch. chargé d'une merlette (U.).

FAGNUELLES (*Hues de*), chevaliers, sires de *Wiege*, décl. avoir rendu une rente au couvent d'Epinlieu, 1319 : un double trêcheur, fleuroné et contre-fleuronné, et un sautoir broch. (De ce sceau, fort endommagé, l'écu seul subsiste) (Mons, Abb. d'Epinlieu).

D'après l'armorial de la fin du XIV^e s., publié par DOUET DARCO, le sire d'*Estingotes* (mauvaise leçon) portait : *d'or à une fesse d'azur à un seuteur de gueules à un trancheur vert flourés* (sic).

Faijenhoven (Antoine van) (fils de Henri), échevin de Heusden (Brab.), 1490, 3, 1502 : un lion (Mal.).

Faille (Georges della), bailli du Vieux-Bourg à Gand,

tient, du château d'*illec*, la sgrie de *Riede*, à *Maijghem* (Meijgem), 1616 : un chevron, chargé de trois fleurs de lis, accompagné en chef de deux têtes de lion affrontées et en pointe d'une tête de léopard bouclée. C. : un croissant, soutenant une fleur de lis (Fiefs, N° 3215) (voir **Nevele**).

Faille (Jean della), échevin d'Anvers 1619 : mêmes écu et C. (114 lettres scab.).

Faily (Ferry de), sgr. de ce lieu, d'*Aultreycourt* (Autrécourt), d'*Espiece* (Espiez), etc., demeurant à Marville, sc. un acte de son cousin Hubert de *Moytrey*, 1573 : un houx et une bordure dentée. C. : le houx. L. : *S Fery de Falli* (Lorr., *Briey*, B, 593, Nos 51-60) (voir **Cocquiel**).

Faimes, voir **FERME**.